

le monde
libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 595 JEUDI 27 NOVEMBRE 1985 8,00 F

GRECE LIBERTE

POUR LES ANARCHISTES EMPRISONNES



Editorial

Un jeune anarchiste de quinze ans est mort. Assassiné par la police grecque parce qu'il manifestait pour célébrer l'anniversaire de la révolte étudiante de 1973 qui précéda la chute de la dictature des colonels.

Une quarantaine d'anarchistes ont été jetés en prison à la suite des violentes manifestations qui ont suivi ce crime.

Le ministre de l'Information, Costa Laliotis, ex-dirigeant du mouvement étudiant, et très estimé par Papandréou, vient de démissionner de ses fonctions, ainsi que quatre responsables de la télévision. Ces démissions illustrent bien les vives tensions qui règnent au sein du PASOK (Parti socialiste) face aux derniers événements.

Déjà, en 1981, des libertaires étaient arrêtés et sauvagement torturés par la police, cela dans l'indifférence quasi-générale. Aujourd'hui, le mouvement anarchiste grec est de nouveau pris pour cible par le pouvoir socialiste.

Les anarchistes grecs, bien que peu organisés, représentent une menace grandissante pour l'ordre établi. Les différentes manifestations antipolicières, antifascistes (lors de la venue de Le Pen à Athènes), etc., connaissent une très forte participation libertaire. C'est ce vent de révolte que les flics veulent écraser à tout prix, même en ouvrant le feu sur les manifestants s'il le faut...

D'Athènes à Amsterdam, de Brixton à Berlin, on assiste à de brusques flambées de colère, de ras-le-bol de la non-vie exprimée par des jeunes de 15-20 ans. Ils crachent leur haine d'un système basé sur la loi du plus fort et sur le profit, et leur espoir d'une société nouvelle, plus juste, plus égalitaire, plus fraternelle...

La révolte se transformera-t-elle un jour en révolution ? S'organisera-t-elle efficacement ?

Aujourd'hui, la solidarité internationale ne doit pas faire défaut aux camarades grecs emprisonnés. Nous nous y emploieront donc avec force.

communiqués

• ANGERS

Le groupe d'Angers reprend ses émissions sur Radio-Gribouille (94.8 MHz). Le dernier mardi de chaque mois, une nouvelle émission sur Radio-Gribouille : « La Mémoire sociale ». Les prochaines émissions auront pour thèmes : la révolution espagnole (2 émissions), les débuts du syndicalisme en France, la pédagogie libertaire. Émissions réalisées par Patrick.

• ARGENTEUIL

Le groupe Kropotkine tient permanence tous les 2^e et 4^e samedi du mois, de 15 h à 18 h 30, au local : 32, rue Ary-Sheffer, 95100 Argenteuil.

• BOURGES

Un groupe anarchiste se constitue sur Bourges et sa région. Pour tout contact, écrire aux relations intérieures qui transmettront.

• TARN

La liaison du Tarn reprend ses ventes du « Monde libertaire » tous les samedis, de 10 h à 12 h, au marché couvert d'Albi.

• RAMBOUILLET

Le groupe Georges-Brassens vient de se constituer sur Rambouillet et sa région. Toutes les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec les relations intérieures qui transmettront.

• NORD/PAS-DE-CALAIS

A l'initiative des groupes et liaisons de Lille, Douai, Dunkerque et Boulogne, des militants de la Fédération anarchiste se sont réunis en assemblée générale dimanche 7 novembre à Lille.

Outre l'analyse de la situation sociale, économique et politique, il a été décidé la création d'une union régionale de la F.A. Afin de promouvoir une alternative anticapitaliste et anti-autoritaire dans le Nord et le Pas-de-Calais. L'union régionale s'est fixée quatre objectifs : coordonner l'action des groupes et liaisons existants ; participer à l'élaboration d'un projet d'organisation libertaire de la société ; rassembler périodiquement les sympathisants à travers des réunions d'information et de réflexion ; favoriser l'implantation de la Fédération anarchiste et de son journal « Le Monde libertaire » là où ils n'existent pas. D'autre part, l'union régionale exprimera le point de vue et les propositions anarchistes à l'occasion des prochaines élections législatives par le biais d'une série de meetings dans le Nord/Pas-de-Calais.

Pour tout contact avec les groupes et liaisons de Lille, Douai, Dunkerque et Boulogne, écrire aux relations intérieures qui transmettront.

éditions

• BADGES

Le groupe Région toulonnaise diffuse des badges (5 F pièce, 4 F à partir de 10 ex.) représentant un « A cerclé », un drapeau noir, Makhno, un symbole anarcho-syndicaliste, et une broche (10 F pièce, 7 F à partir de 10 ex.) figurant deux mains brisant un fusil. Prévoir une majoration de 10% en sus pour les frais de port (chèques à l'ordre de Bruno Nappi). Commandes à adresser : C.E.C.L., Immeuble Lamer, rue Montébello, 83000 Toulon.

• T-SHIRT

La liaison de Bourgoin vient de rééditer le T-shirt avec le dessin de Reiser. Le prix est de 65 F pièce et de 60 F par cinq exemplaires. Il est à commander à l'adresse suivante : « Contre-courant », liaison F.A., La Hadrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.

• « LA FEUILLE »

Un nouveau numéro de « La Feuille », éditée par le groupe de Paris-15^e, vient de paraître contre l'apartheid. On peut se le procurer gratuitement à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, Paris 11^e.

• BADGE

Un badge contre l'apartheid en Afrique du Sud a été édité. Il est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 6 F.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
 Directeur de publication : Maurice Joyeux
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
 Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 — Publi Routage
 Diffusion SAEM Transport Presse

débats

• PARIS

Le groupe Varlin organise une série de cours au 72, avenue Félix-Faure, Paris 15^e (métro Boucicaut) à partir de 20 h 30. Prochaine rencontre le 6 décembre : les médias.

• LILLE

Vendredi 6 décembre, la « Voix sans maître » recevra de 21 h à 23 h un instituteur travaillant en école ouverte (émission sur Radio-Campus, 99.6 MHz, tél. : 20.91.24.00).

Dimanche 15 décembre, de 11 h à 13 h, cette même personne animera une rencontre autour de « La limace bleue, une école de la vie », livre paru dernièrement aux éditions La Découverte, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesdes, 59000 Lille (métro Wazemmes, tél. : 20.57.37.06). Un pot sera offert à cette occasion pour le premier anniversaire de l'Idée libre. Les lecteurs du « Monde libertaire » sont chaleureusement invités.

liste des groupes f.a.

PROVINCE

• GROUPES

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Alpes-Maritimes : Nice — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charentes maritimes : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (2 groupes) — Hérault : Béziers — Ile-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Jura : Dole — Loire : Saint-Etienne — Haute-Loire : Le Puy — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Marne : Reims — Moselle : Metz — Nord : Lille — Oise : Beauvais — Orne : Flers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Puy-de-Dôme : Le Puy — Haute-Saône : Gray — Sarthe : Le Mans — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• LIAISONS

Alpes-Maritime : Cannes-la-Brocce — Ardèche : Tournon — Ardennes : Charleville-Mézières — Aveyron : Sainte-Affrique, Millau — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence — Charente : Angoulême — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio — Côtes-du-Nord : Lamballe, Saint-Brieuc — Dordogne : Périgueux — Doubs : Haut-Doubs — Eure : Evreux, Routot — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Quimper — Hérault : Montpellier — Isère : Bourgoin-Jallieu — Jura : Roche-lez-Beaupré — Loir-et-Cher : Blois — Haute-Loire : Est Haute-Loire — Lot : liaison du Lot — Mayenne : Laval — Morbihan : liaison du Morbihan — Nord : Douai — Oise : Noyon — Bas-Rhin : liaison du Bas-Rhin — Tarn : Albi — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer — Vendée : La Roche-sur-Yon — Vienne : Châtelleraut — Haute-Vienne : Nord Haute-Vienne — Vosges : liaison des Vosges.

RÉGION PARISIENNE

• GROUPES

Paris : quatorze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1^{er}, 4^e, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 18^e, 19^e, 20^e — Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne — Yvelines : Conflans-Sainte-Honorine, Versailles — Essonne : Vallée de Chevreuse/Rambouillet, Corbeil — Hauts-de-Seine : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony — Seine-Saint-Denis : Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Drancy, Epinay-sur-Seine, Montreuil/Rosny-sous-Bois, Sevran/Bondy — Val-de-Marne : Villejuif/Vitry, Créteil — Val d'Oise : Argenteuil/Colombes, Cergy-Pontoise.

• LIAISONS

Banlieue : Yvelines : Mantes-la-Jolie — Seine-et-Marne : Melun.

LIAISONS PROFESSIONNELLES :

O.R.T.F., R.A.T.P., S.N.C.F., Route, Travailleurs de l'éducation, Banques.

sommaire

PAGE 1 : Editorial — PAGE 2 : Informations des groupes F.A. — PAGE 3 : Mort d'un anarchiste à Athènes, Athènes : ligne de front, Communiqué — PAGE 4 : En Bref, Quand la C.G.T. sanctionne, A.F.P. en grève, Bavière raciste dans le XX^e, Adieu — PAGE 5 : Vessies et lanternes, Un pas de plus dans la flexibilité, 42^e congrès de la C.G.T. — PAGE 6 : Un lecteur du M.L. agressé par la gendarmerie, Crise et logement — PAGE 7 : Et si nous réparions des lois « scélérates », Extradition : l'acharnement ! — PAGE 8 : « Bad News from G.-B. », Nicaragua : les comités de quartier — PAGE 9 : Rencontre Gorbachev-Reagan, Congrès de la F.A.I. — PAGE 10 : Les anarchistes dans le syndicalisme, Le cas Maitron — PAGE 11 : Notes de lecture, Programme R.-L., Annonces R.-L. — PAGE 12 : Quand C.F.D.T. rime avec flexibilité, Flexibilité ou arnaque « new wave ».

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi de 14 h 30 à 18 h,
 145, rue Amelot, 75011 Paris (10^e République)
 Tél. : 805.34.08

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (23) 80.17.09.

• ARDÈCHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHES-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTES-MARITIMES

Groupe « Michel-Bakouline » : permanences tous les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n° 2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.

• GARD

Groupe du Gard : permanences les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 17 h à 19 h à l'A.G.D.I.R., 16, rue des Orangers, 30000 Nîmes.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h ; et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupe « Buenaventura-Durruti » de Bordeaux : permanence du groupe chaque jeudi, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 10 h à 16 h, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIRE

Groupe « Nestor-Makno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois à partir de 19 h, salle 15 bis CNT-AIT-LP, Bourse du travail, cours Victor Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, apt. 57, Blois, tél. : 74.26.02.

• LOIRE-ATLANTIQUE

Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffaut, Nantes.

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, de 18 h à 19 h, au C.A.D. (Centre d'animation de la Doure), 43, place Grégoire Bodillon, Angers.

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les mardis de 18 h 30 à 20 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous pli, fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien Règlement

Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre Règlement (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

Athènes, ligne de front

Dimanche 17 novembre 1985... XII^e anniversaire du soulèvement de la société grecque contre la dictature des colonels. L'Ecole polytechnique, située en plein centre d'Athènes, redevient, comme chaque année, lieu de « culte », où tous les partis politiques, de la droite à la gauche, le gouvernement et même — quelle sensibilité ! — la police grecque récemment réorganisée, viennent saluer le « mouvement national pour la démocratie ».

Le PASOK, parti socialiste au gouvernement, fier de son image honorable, commémore le niveau élevé de conscience des étudiants patriotes (sic) qui ont donné leur sang pour l'avènement de la démocratie. Mais il évite, à l'image de toute la gauche parlementaire, de se souvenir des ouvriers, « hooligans », activistes, droits-communs, hommes et femmes qui ont participé, en novembre 73, aux trois jours d'occupation de la faculté. Lieu où l'idée de démocratie directe, les graffitis « A bas l'Etat » ont motivé ces milliers de combattants. Moments où des banques ont été attaquées, des ministères saccagés, où les discours les plus radicaux sur cette société semi-capitaliste étaient prononcés ; et où personne ne souhaitait le remplacement de la dictature par une démocratie à l'occidentale. D'ailleurs, a-t-on jamais vu, et ce depuis le XVIII^e siècle, des individus se battre avec leurs mains nues contre l'armée et la police pour obtenir une démocratie parlementaire ?

Bien évidemment, tout ceci est bien loin du 17 novembre 1985. Mais, en plaquant sur les manifestants de 73 le cauchemar de la réalité actuelle, on essaie de se disculper devant l'histoire en rejetant la responsabilité de

la situation d'aujourd'hui sur les révoltes du passé. Travestissement des événements et de la libre et honnête révolte des jeunes ouvriers, chômeurs, rockers, hors de la gauche, qui ont déclaré la guerre sociale spontanément en 1973. Sans dirigeants, sans éprouver le besoin d'en avoir.

Emeutes...

Ce 17 novembre, alors que quelques milliers d'anarchistes voulaient une fois de plus, non pas revendiquer, mais affirmer leur présence, déclarer leur volonté de continuer la lutte contre une société répressive et fondée sur l'exploitation, la guerre, l'évolution croissante du caractère coercitif interne du pouvoir, l'acceptation de la notion d'Etat comme nécessaire, comme le moindre des maux, le résultat sans fard est là : affrontements entre les anars, quelques vingtaines de gauchistes et le service d'ordre des jeunesses communistes du PCG (Parti communiste grec), parti orthodoxe et ennemi juré des anarchistes.

Gauchistes qui essaient, d'ailleurs, désespérément, de promouvoir leur clientélisme sur une base plus « activiste ». La chute de la bande des quatre est dure à digérer !

Vers 23 h 45, après que quelques cocktails molotovs furent lancés contre l'office de « South African Airways » et le Hilton, des policiers attirent l'attention (provocation ?) d'une bande de jeunes qui commence à les chasser de la place d'Exarchia.

Depuis mai dernier, toute apparition des flics sur la place et aux environs immédiats est source d'affrontements. L'occupation de la faculté de chimie avait d'ailleurs comme

revendication l'arrêt immédiat de la présence permanente des véhicules anti-émeutes de la police sur la place.

Bagarres... molotovs... coups de feu tirés. Qui a commencé le premier ? Question inutile quand on sait que les policiers portent tous des armes chargées et depuis deux, trois ans, sont devenus des cinglés de la gâchette (il y a eu déjà un mort en mai dernier lors des affrontements, mort soigneusement dissimulée, période pré-électorale oblige !)

L'assassinat

Un corps se trouve à côté du camion de la police qui commence à brûler. Il a 15 ans, il est écolier, membre d'un comité d'école, représentant de sa classe. Tous les journaux le présentent comme anarchiste. Ce qui sera démenti plus tard par ses parents et la presse gouvernementale...

Michalis Kaltezas est touché à la tête par derrière. Une balle de calibre 38. Pas de déformation selon les spécialistes de la police. Preuve que le tir n'était pas accidentel, mais plutôt bien ajusté, presque à bout portant.

Contrôle/répression

Des affrontements acharnés font suite. La faculté de chimie est occupée. Occupation qui, lundi à 12 h, se termine avec l'arrestation sanglante d'une quarantaine de personnes par les forces spéciales d'intervention — formation nouvelle de la police, départementement militarisé —, mitrailleuse au poing, munies de masques antilacrymogènes, de gilets pare-balles.

Les occupants ont été pris à contre-pied par l'utilisation abondante de gaz lacrymogène.

Toutes les personnes arrêtées ont été brutalisées pendant et après leur arrestation, sous les yeux des habitants des immeubles avoisinant le lieu.

Lundi après-midi, des manifestations de deux à trois mille personnes ont eu lieu. Il y a eu occupation de la faculté de l'Ecole polytechnique.

Le lendemain, après des affrontements qui ont eu lieu pendant la nuit, où l'on compte 70 blessés (chiffre officiel) dont 17 policiers, tout redevient calme puisque l'occupation cesse ; grâce aux efforts des gauchistes qui cherchent à

exploiter, pour leur propre compte, les événements. Tentatives alimentées par des discussions du style : « Il faut définir l'identité politique du mouvement ».

Finalement, un comité anti-autoritaire de solidarité et d'information (1) aux prisonniers s'est formé. Toute une série d'initiatives (protestation, soutien...) a déjà été entreprise.

Informations recueillies par les relations internationales de la F.A.

Adresse du comité : Bibliothèque internationale, rue Delfon et Didotou, Athènes (tél. : 360.86.35).



Communiqué

La Fédération anarchiste française proteste énergiquement contre l'utilisation d'armes à feu au cours de la manifestation de commémoration du soulèvement de l'Ecole polytechnique d'Athènes en 1973, ce qui a causé la mort d'un lycéen anarchiste de 15 ans.

Elle exige la libération de tous les manifestants emprisonnés lors de cette manifestation et assure les anarchistes grecs de son entière solidarité.

Fédération anarchiste française

Mort d'un anarchiste à Athènes

Une nouvelle victime de la violence policière, cette fois-ci un anarchiste dénommé Michalis Kaltezas. Le flic Athanasios Melittas a tiré à courte distance. Les expertises l'ont démontré. Faut-il être terriblement maladroit pour déclarer ensuite : « J'ai tiré, mais je ne savais pas dans quelle direction » ?

Toutes les organisations et partis accusent la police et demandent que le coupable soit puni. Jusqu'au leader de la principale formation politique de droite, Mitsotakis, qui accuse le Premier ministre de ce meurtre... parce qu'il laisse libre les anarchistes de faire ce qu'ils veulent (sic) dans le centre d'Athènes. Mais réprimons notre écoeurement devant ces déclarations pour reprendre le cours des événements.

Provocations policières

Les épisodes qui précèdent la mort de Michalis ont commencé à 23 h 45, dimanche 17 novembre, sur la place d'Exarchia, lorsque trois policiers en uniforme sont entrés dans un restaurant, alors que deux autres entraient dans un café.

Il faut dire que les flics évitent de se montrer sur la place d'Exarchia, car les anarchistes qui la fréquentent ne le leur « permettent » pas. Si un flic veut enfreindre cette loi non écrite, il y a des réactions à ce



que l'on considère comme une provocation.

Quelques minutes après, une dizaine d'anarchistes entourent les deux magasins et crient des slogans hostiles aux policiers. Le blocus cesse lorsque des individus plus calmes interviennent. Sortis sous la protection de deux ou trois

personnes, les flics s'éloignent et hurlent : « Vous allez tout, nous vous soignerons ! ». Ils se réfugient dans un car garé tout près de là. Des jeunes gens s'en approchent, jettent des pierres et des cock-

Les troupes anti-émeutes (l'équivalent des C.R.S. français) commencent à attaquer les anarchistes qui ne peuvent réaliser que l'un des leurs est mort. Les flics tapent sur n'importe qui et procèdent à des arrestations.

Riposte

La Faculté de chimie est occupée vers 2 heures du matin. Les anarchistes demandent comme garantie pour vider les lieux que les forces de l'ordre les laissent partir tranquillement et que le coupable soit puni. Pour toute réponse, le chef de la police annonce : « Vous avez cinq minutes pour sortir, sinon nous entrions ! ».

Passées cinq minutes, on assiste à une incroyable opération policière, tant par sa violence que par son envergure. Armés, aidés par les gaz lacrymogènes et par les pompiers, les flics montent. L'opération dure dix minutes. Une première dizaine d'anarchistes sortent, dégoulinant de sang. Les flics continuent de frapper, bien qu'un témoin leur crie : « Calmez-vous, ne les

frappez pas, il y a des caméras... ». Un deuxième groupe apparaît, le visage couvert de sang. Les prisonniers encasement de nouveaux coups dans les cars de police. Beaucoup de témoins dans la rue désapprouvent ces méthodes et sont interpellés.

Après l'évacuation de la Faculté de chimie, des gauchistes et des anarchistes organisent une grande manifestation qui se dirige vers l'Ecole polytechnique. Celle-ci était déjà occupée depuis 15 h de l'après-midi par deux cents personnes (étudiants, travailleurs anarchistes, gauchistes). Les affrontements sont violents.

Après que les manifestants aient réussi à entrer dans l'immeuble, les flics en manque de victimes tapent sur n'importe qui : reporters, journalistes, passants et même sur un jeune manifestant qui s'était réfugié dans un hôpital. Les revendications des occupants étaient : sanctions envers le flic meurtrier, démission des ministres Koutsogiorgas et Tsouras, le désarmement des policiers, la libération des emprisonnés.

Des compagnons grecs

en bref... en bref...

• S.A.T.-Amikaro organise des stages intensifs d'esperanto les 7 et 8 décembre 1985 et 11 et 12 janvier 1986. Pour tous renseignements : écrire à S.A.T.-Amikaro, 67, avenue Gambetta, 75020 Paris.

• La deuxième fête du Chouineur (Insoumis, déserteurs en Poitevin) aura lieu samedi 30 novembre, à 17 h, au centre socio-culturel de Saint-André-d'Ornay, à La Roche-sur-Yon.

• L'assemblée générale annuelle du C.I.R.A. Marseille aura lieu samedi 14 décembre, à 14 h 30, à son siège : 5, rue des Convalescents, 13001 Marseille. Cette assemblée sera suivie, à 17 h, par une conférence de Marc Prévot sur « Les infiltrations cléricales dans le mouvement ouvrier ». En fin d'après-midi, vers 19 h, J.-J. Gandini signera sa plaquette « Pakin, le coq qui chantait dans la nuit », parue aux éditions A.C.L.

• « L'Etat et l'anarchie », troisième volume des contributions aux Rencontres internationales de Venise est parue aux éditions A.C.L. Ce troisième volume, ainsi que les deux précédents : « Anarcho-syndicalisme et luttes ouvrières » et « Aventures de la liberté » sont disponibles à la librairie du Monde libertaire.

• « Carte noire », revue littéraire saisonnière, est parue. Au sommaire : de la poésie, dossier sur l'alchimie, etc. Abonnement (4 n°) : 70 F. Pour tous contacts : « Carte noire », 12, rue Marnata, 83000 Toulon.

• « Emancipations », revue bimestrielle d'expression libertaire, vient de paraître (n°17) : insoumission, Pays basque, Greenpeace, etc. Abonnement : 50 F. « Emancipations », B.P. 181, 64105 Bayonne cedex.

Pour assurer l'indépendance du « Monde libertaire », souscrivez...

Depuis mercredi 20 novembre, l'Agence France Presse est de nouveau en grève. Les promesses du P.D.-G. Henri Pigeat sur une augmentation des salaires de 2,75% (due naturellement à l'indexation) sont rendues caduques par le plan d'économie de 15 millions de francs dont 11 concernent la masse salariale.

Adieu

Jean Menoux, l'un des plus anciens compagnons de notre groupe, est mort. Ses amertumes, ses optimismes combatifs, nous nous en souviendrons : depuis vingt ans et plus qu'il les trimbalait dans notre mouvement.

Salut, P'tit Jean.

Gr. de Cherbourg

Quand la C.G.T. sanctionne...

Le texte qui suit a été élaboré par mesdames Anne T. et Annie H. (1) dans le cadre de la « défense » d'un salarié (2) de l'U.A.P. devant un conseil de discipline.

« Nous avons pris connaissance du mémoire qui nous a été remis le 18 novembre 1985, concernant les fautes reprochées par la direction de l'U.A.P. à M. Alain C.

Soucieux que nous sommes à la C.G.T., comme nous l'avons démontré en toutes circonstances, de veiller au respect par tous des règles de

vie qui permettent à tous les salariés de vivre et travailler en commun et d'entretenir des relations professionnelles et personnelles de coopération et de solidarité, et cela en conformité avec les engagements auxquels tout salarié souscrit volontairement par le moyen de son contrat de travail ; nous jugeons comme tout à fait inacceptable le comportement adopté par Alain C.

A plusieurs reprises déjà, sur des faits précis mais d'un caractère mineur, nous avons mis en garde Alain C. en atti-

rant son attention sur les conséquences de la poursuite de son attitude, que nous estimions aller à l'encontre de ses intérêts.

Ne tenant pas compte de nos observations amicales, nous avons été amenés à écarter Alain C. de toutes responsabilités syndicales, notamment électives, tout en reconnaissant les qualités humaines et l'attachement syndical authentique de notre collègue.

D'autre part, nous observons qu'Alain C. s'est absenté de l'entreprise sans justificatif aucun depuis le 30 septembre 1985 et qu'il n'a pas souhaité, comme il en avait la possibilité, donner suite aux courriers qui lui ont été adressés par la direction de l'établissement Le Peletier.

De la même manière, il ne s'est pas présenté à l'entretien préalable du 30 octobre 1985 et n'assiste pas aujourd'hui au présent conseil (3).

Ces faits nous conduisent à considérer qu'Alain C. a délibérément choisi de cesser, de fait, toute activité professionnelle à l'U.A.P.

Une telle attitude est préjudiciable à ses intérêts professionnels et personnels.

Nous avons également noté que la direction n'a pas jugé opportun d'appliquer les dispositions prévues par le règlement intérieur en matière de mise à pied conservatoire.

En conséquence, il nous apparaît que nous devons laisser M. C. et la direction face à leur responsabilité respective.

Nous n'émettons pas d'avis.

Nous demandons aux membres du conseil, et plus particulièrement à la délégation désignée par l'employeur, d'avoir bien conscience qu'Alain C. a deux enfants et que la sanction que la direction générale pourrait être tentée de prononcer aurait des conséquences extrêmement graves pour l'éducation et l'avenir de ces enfants.

Quand des syndicalistes se mettent à « épauler » le patronat dans son rôle répressif par rapport au respect du règlement intérieur, on peut se poser de sérieuses questions sur leurs conceptions de la défense des intérêts des salariés !

La Fédération C.G.T. des secteurs financiers, quant à elle, ne doit pas avoir la même conception puisque Annie H, initialement mandatée pour représenter les Assurances nationales au 42^e congrès, s'est vue retirer son mandat à la suite de ce texte, deux jours avant le congrès.

LILIANE

(1) Elues du personnel à la section U.A.P. Le Peletier, et membres de la commission exécutive du syndicat C.G.T.-U.A.P. Paris.

(2) Egalement élu du personnel...

(3) De la même manière, Alain C. avait refusé l'assistance des élus de la section... qui n'en ont pas tenu compte.

PARIS

Bavure raciste dans le XX^e

Une nouvelle fois, un acte de violence raciste vient s'ajouter aux dossiers de la police française. Samedi 9 novembre, à 23 heures, monsieur Mustapha Kinana, professeur d'origine marocaine à Montreuil et à Antony, est agressé dans le XX^e arrondissement par deux individus qui occupaient sa voiture. La police survient, laisse filer les agresseurs, mais arrêtent M. Kinana. Pendant une heure et demie, il est et insulté et tabassé au commissariat du XX^e. Transporté à l'hôpital Tenon, puis au commissariat de Charenton, on lui demande de signer une déposition mentionnant qu'il s'est volontairement

cogné contre des armoires. Il refuse. Le lendemain, il veut porter plainte, ce qui lui est refusé.

Ses amis, ses collègues, des lycéens du LEP Eugénie-Cotton refusent de se taire. Ils ont formé un comité de soutien. A son appel, deux cents personnes étaient place Gambetta lundi 18 novembre pour protester.

Plus que jamais, il est important de dénoncer ces actes et de lutter contre toute violence raciste. Rester passif, c'est jouer le jeu des politiciens qui souhaitent banaliser ces crimes, voire les encourager.

Denis Gr. de Conflans



A.F.P. en grève

Et ce plan pèse lourd question emploi puisque, entre autres, il s'agit du non-remplacement de douze départs en retraite, la diminution, voire la suppression des primes...

La grève a été décidée comme la dernière fois à une large majorité : plus de 75%, à l'appel de l'intersyndicale C.F.D.T./F.O./C.G.T.-S.N.J. Sur 541 salariés votants, 44,40% ont porté leurs suffrages sur une grève « fils France » (rien que sur la Métropole), 35,48% pour la grève totale, et ceux qui étaient contre le mouvement totalisant 20,11%.

Grève unitaire, décidée à une large majorité, on se croirait presque sur une autre planète... En effet pas de phénomène de désyndicalisation, pas de concurrence entre les organisations syndicales, du moins jusqu'ici !

Le monde journalistique, tant décrié par les ouvriers du livre en particulier, aurait-il un micro-climat idéal place de la Bourse à Paris ?

D'aucuns affirment qu'au sein de l'intersyndicale, le S.N.J.-C.G.T. pousse à la route et a réussi à ce que l'ensemble des journalistes de l'A.F.P. reconduise la grève deux heures avant la conférence de presse du président Mitterrand.

L'unité réelle de l'ensemble des journalistes et de leur intersyndicale sera-t-elle menacée par l'insistance du S.N.J.-C.G.T. à demander de changer de patron ? L'avenir le dira, mais le départ de Henri Pigeat ne réglerait en rien les problèmes de l'entreprise. Le syndicalisme à l'A.F.P. a encore de beaux jours s'il ne se limite pas à vouloir changer de maître !

GERONIMO



souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

Un pas de plus dans la flexibilité

Le conseil des ministres du 20 novembre 1985 a adopté le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail après moult remous tant syndicaux que patronaux.

A la défense, la C.F.D.T. se trouve quasiment seule pour apprécier la volonté gouvernementale de freiner la déréglementation du travail par l'introduction de la flexibilité horaire, avec en contrepartie une réduction du temps de travail. Quant à la C.G.C., elle n'y voit qu'un « coup d'épée dans l'eau ».

Même le patronat, du moins le C.N.P.F. (1), se montre beaucoup plus dur que prévu comme s'il souhaitait « figer les rapports sociaux d'ici à mars 1986 » (2). Chotard dénonce et la réduction du temps de travail et l'impossibilité de négocier des accords dans les entreprises. L'annualisation avec modulation hebdomadaire du temps de travail le satisfait pleinement, puisque répondant aux besoins des entreprises, mais il rechigne à n'accepter que le seul cadre des négociations de branches.

Quant à la C.G.T. et à F.O., leur opposition se renforce. Pour Henri Krasucki, la loi ne pourrait que légaliser « les violations nombreuses au code du travail » et il appelle le jour du débat à l'Assemblée nationale, le 26 novembre, à « une journée nationale d'initiatives

et d'actions de grande ampleur ». Hostile dès l'annonce du projet, Force ouvrière s'engage à se battre « si les négociations s'ouvrent effectivement dans les branches ». Si la C.F.T.C. ne se montre pas aussi opposée, sa réserve porte toutefois sur la trop grande élasticité de l'horaire hebdomadaire et souhaite plutôt « une négociation interprofessionnelle sur l'aménagement du temps de travail ».

Le projet initial présenté début novembre ne reçut pas un consensus minimal lors de la consultation des partenaires sociaux. Même remanié par la suppression du dernier article sur le travail du samedi et du dimanche, même défendu ardemment par Delebarre et Fabius, il n'en reste pas moins que ce texte cherche à « favoriser un meilleur ajustement des horaires de travail aux

variations d'activité des entreprises » (3), et qu'à l'heure des trois millions de chômeurs, aucune solution n'est envisagée pour la création d'emplois. La loi permettrait de mieux rentabiliser les heures de présence dans l'entreprise et de diminuer les cas de recours au chômage partiel. Les deux grands principes du projet gouvernemental résident dans la négociation par branche d'une modulation économiquement justifiée de la durée hebdomadaire du travail — de moins de 34 heures à 41 heures, et même 44 heures par semaine — avec en contrepartie une réduction du temps de travail en moyenne sur l'année à 38 heures, et moins de 37,5 heures quand la modulation permet 44 heures. A cela, se rajoutent la diminution du nombre d'heures supplémentaires possibles sans autorisation de l'inspection du

travail, 80 heures au lieu de 130 heures, et des modifications sur le paiement des heures supplémentaires et le repos compensateur.

Ainsi l'accord sur la flexibilité ne fut pas signée en décembre 1984, mais goutte à goutte (et les gouttes sont grosses) toutes les intentions patronales sont reprises et aboutissent à des accords, signés par l'ensemble des organisations syndicales (accord sur l'intérim en mai 1985) ou à des lois proposées par le gouvernement (emplois à contrat à durée déterminée pour les chômeurs de longue durée en avril 1985, dispositions d'ordre social sur contrat

à durée déterminée et travail temporaire en juillet 1985, contrat formation-recherche d'emplois).

Au nom de la modernité sociale, le gouvernement offre un royal cadeau au patronat, même si celui-ci le trouve encore insuffisant. La mobilisation syndicale ne se montre pourtant pas à la hauteur face à la brèche, maintenant béante sur la flexibilité.

HÉLÈNE

Gr. Pierre-Besnard

(1) La C.G.P.M.E. estime en revanche que le projet va « dans le bon sens ».

(2) Kaspar, bras droit d'Edmond Maire (le « négociateur » de l'accord sur la flexibilité de décembre 1984).

(3) Exposé des motifs du projet de loi.

DU COTÉ DE LA C.G.T. 42^e congrès

« Tandis que les parlementaires employaient toute leur activité à recruter une armée d'électeurs, les ouvriers organisaient leurs syndicats en fédérations régionales et en union de métiers. Par la fusion des unes et des autres naquit en 1895 la Confédération générale du travail qui s'est placée en majorité depuis 1904 sur le terrain du syndicalisme révolutionnaire. Ce syndicalisme révolutionnaire n'est pas autre chose que le phénix de la vieille Internationale fédéraliste, resurgissant de ses cendres ! » Depuis que Brupbacher a écrit ces phrases dans le numéro de la *Vie ouvrière* du 20 février 1914, de l'eau a coulé sous les ponts...

Pendant la Première Guerre mondiale, la majorité de la direction confédérale, Léon Jouhaux en tête, a rallié l'Union sacrée, enterrant l'antimilitarisme de la Confédération (1). Ce ne fut là que le début des altérations successives qui transformeront la C.G.T. des Bourses du travail inspirée par Pelloutier, Pouget et la grève en une chambre d'enregistrement des décisions prises dans un parti politique.

Montreuil 1985

Du 24 au 29 novembre, à Montreuil, ont donc eu lieu les travaux du 42^e congrès de la C.G.T. Le dernier congrès, à Lille en 1982, avait été globalement positif pour l'équipe dirigeante de la C.G.T. puisque la gauche était au pouvoir et qu'il y avait des ministres communistes au gouvernement. Il était interdit de déclarer à la confédération, que de gauche à droite, l'austérité reste l'austérité et qu'il fallait défendre les acquis ouvriers attaqués par la politique gouvernementale.

Dans chaque fédération, des gens de l'appareil étaient venus dans les assemblées expliquer aux militants de base que tout était arrivé et qu'il fallait transformer dans l'« homo syndicalus » cégétiste les pulsions de revendication en pulsions de proposition. Il ne fallait plus bêtement faire grève à tout bout de champ. La lutte de classes, ça existait encore mais il fallait la boucler car y'avait des potes au gouvernement !

Que va-t-il se passer à ce congrès de Montreuil ? Il semblerait que l'équipe dirigeante confédérale s'achemine vers une auto-satisfaction car la C.G.T. reste malgré tout la première organisation syndicale de France. Pourtant en trois ans, la C.G.T. est passée d'une appréciation positive de la politique gouvernementale à une appréciation globalement négative aujourd'hui. Où est l'éthique syndicaliste dans tout cela, celle qui fait passer la notion de classes avant l'esprit de parti, reprenant l'indépendance syndicale tant affirmée dans le projet de document d'orientation ?

La C.G.T. pourrait gagner en crédibilité si elle n'acceptait plus de réduire son rôle à celui de simple relais syndical d'un parti qui semble être sur la voie de la marginalisation politique, mais en discutera-t-elle à Montreuil ?

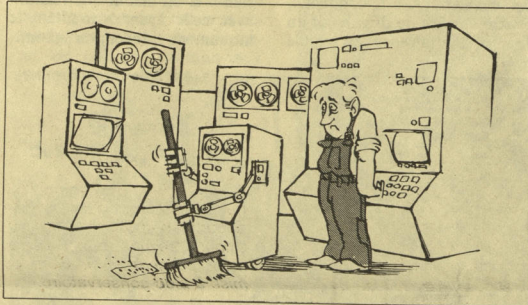
Déclin de la C.G.T. ?

Le 27 juin dernier le *Peuple* annonçait 1 622 095 adhérents à la C.G.T., soit 303 337 de moins qu'en 1981 et 728 023 de moins qu'en 1976... Krasucki a déclaré à France Inter le 23 octobre que la C.G.T. reste « et de loin la première centrale syndicale, même si, comme les autres, nous avons perdu des adhérents ». Cela est vrai, mais il serait mieux de gagner des adhérents et de rester la première centrale syndicale parce que les structures et les thèses de la C.G.T. répondent aux aspirations des travailleurs, les aidant dans leur lutte contre le patronat.

La C.G.T. est la première organisation syndicale de France, mais pour le rester en l'an 2000 il faudrait qu'elle redevenne un instrument de défense et de conquête, quelque soit le pouvoir. Nous doutons qu'on en débâte à Montreuil. A moins que par une « divine surprise » le syndicalisme l'emporte sur l'esprit de parti...

Thierry (Gr. Pierre-Besnard)

(1) « Au nom des organisations syndicales, au nom de tous les travailleurs qui ont déjà rejoint leur régiment et de ceux — dont je suis — qui partiront demain, je déclare que nous allons sur les champs de bataille avec la volonté de repousser l'agresseur... », Léon Jouhaux à l'enterrement de Jaurès le 2 août 1914.



RACISME-CRISE

Vessies et lanternes

Le racisme — c'est devenu un peu banal de le dire — risque fort de devenir une des principales tartes à la crème des débats et autres empoignades électoralistes lors des prochains mois. Voici quelques réflexions que j'espère suffisamment acérées pour pouvoir crever des vessies que l'on persévère à nous présenter pour des lanternes.

« Racisme », rien que le mot est édifiant. Si l'on considère un certain nombre de scientifiques — pour ne citer qu'eux —, le terme même est ridicule. De race humaine, il y en a qu'une et une seule. Il est vrai malheureusement que de plus en plus un discours contraire s'élève ; ce dernier a pour principal mérite (et le seul) de démontrer combien il est facile de faire dire à la génétique, à la sociologie, à l'histoire, à la sociobiologie, à la psychologie ce que l'on veut, quand l'idéologie prend le pas sur la démarche strictement et rigoureusement scientifique. L'affaire des bébés Nobel a fait rigoler beaucoup de monde, en son temps. N'empêche qu'à force de pétitions, les discours inégalitaires non seulement font son bonhomme de chemin mais se donne, de plus, un petit air de respectabilité propre à attirer tous les gogos et autres beaufs.

C'est curieux, mais avez-vous remarqué que le dis-

cours sur le racisme est quasiment toujours centré sur le paramètre ethnique. En revanche, les paramètres économiques et, dans une autre mesure, sociaux sont savamment occultés. Amusez-vous à étudier les trajectoires scolaires moyennes dans les différentes classes sociales, ou encore les changements importants intervenus depuis quelques années dans les universités ; pas « La Marseillaise », non, mais plutôt la disparition progressive des cours du soir accessibles aux salariés. Quant au monde du travail, là aussi il y a des tas de T.U.C. à dire.

Dallas-sur-Seine, vous connaissez ? Non ! alors documentez-vous sur le G.R.E.C.E. ou le Club de l'horloge et surtout sur leurs rapports avec les différentes familles politiques et financières. C'est édifiant ! (1)

Autrement dit, lorsqu'on parle de racisme, abstraction faite de la nullité scientifique de ce terme, on ne peut séparer les différents types de démarches. La chasse au faciès ne marche que parce qu'il est « impensable » de traiter un émigré de « bougnoule ».

Avec ce type de démarche, il est maintenant plus intéressant d'aborder le phénomène Le Pen. Cet arbre qui cache la forêt, cette marionnette manipulée par des fils ô combien discrets. Cela ne vous

étonne pas, vous, la façon dont depuis deux ans on en a fait une véritable star médiatique. Le Pen c'est aussi et peut-être surtout le catalyseur qui permet à peu de frais de durcir les positions de la droite, qui permet aux penseurs de la Nouvelle Droite d'avancer leurs pions à couvert, qui masque les dérapages idéologiques de la gauche en matière d'immigration et de sécurité. C'est aussi pour beaucoup une assurance-charentaise — merci M. Le Pen —, il est en effet beaucoup plus facile d'aller casser la gueule au premier basané venu, qui vient prétendument nous piquer notre travail, que de gueuler contre tel patron ou tel système économique qui va, par exemple, informatiser d'une manière inappropriée, en vertu d'une sacro-sainte courbe de productivité qui n'a que faire des suppressions d'emplois ou des dégradations possibles des conditions de travail.

Un catalyseur a pour caractéristique, à la fin du réaction chimique, de se retrouver à son stade initial, après avoir fortement accéléré la transformation des autres corps. Autrement dit, à un certain moment le catalyseur ne sert plus à rien, le mal est fait.

GERARD MOSSÉ

(1) En lisant, par exemple, le mensuel « Article 31 », en vente à la librairie du Monde libertaire, 20 F (N.d.R.).

LILIANE

à la section
membres de la
du syndicat

ersonnel...
e, Alain C.
s élus de la
s tenu

oires. Il
il veut
lui est

ues, des
Cotton
ils ont
tution. A
personnes
lundi 18
er.

t impor-
tes et de
violence
est jouer
souhait-
s, voire

Denis
onflans

ez.

Un lecteur du « Monde libertaire » agressé par la gendarmerie

N'allez pas voir le défilé, un jour de 11 novembre, à Marmande (Lot-et-Garonne), surtout si vous venez d'acheter le *Monde libertaire* et que le monument aux morts a été profané quelques jours plus tôt.

Pascal Mignot, originaire de Laon (Aisne), était de passage à Marmande ce 11 novembre 1985. Dans la matinée, il a acheté *Libération* et le *Monde libertaire* qu'il a lus dans un café. Il a ensuite éprouvé le besoin saugrenu, comme le dit si bien son père, vieux militant socialiste, d'aller voir le défilé qui, lui avait-on dit, ne se déroule pas comme à Laon, ville de garnison, où sont fréquents les fastes militaires, avec quincaillerie tonitrueuse et forêt de tromblons et de képis galonnés. A Marmande c'était, paraît-il, beaucoup plus pacifique. » Ceci pour expliquer, sinon justifier l'idée saugrenue.

Près de l'enceinte du monument aux morts, sous le prétexte qu'il était porteur d'un journal jugé tendancieux, la première page du *Monde libertaire* portant en gros « 11 novembre : anniversaire d'une boucherie », il a été brusquement interpellé par des agents de police agissant sur l'ordre d'un supérieur, et qui, avec une brutalité inouïe (bourrades, cheveux tirés, blouson arraché), l'ont flanqué dans une voiture et amené au commissariat.

Là, pendant un bon moment et à plusieurs reprises, il a été l'objet, de la part de plusieurs agents, de vexations et de

réflexions du genre : « Tu es encore pire que les Arabes. Si tu la ramènes, tu vas en prendre une. Des gars comme toi, on devrait les saigner... » « Ces pratiques, écrit le père de Pascal au député-maire de Marmande, ressemblent fort à celles qui étaient courantes en France voici un peu plus de quarante ans. » Un gardien déclara confidentiellement à Pascal que tout ça était dû à l'énervement du capitaine de gendarmerie...

Pascal comprit rapidement qu'on lui mettait sur le dos la profanation du monument aux morts. Ainsi il suffit simplement d'être lecteur occasionnel du *Monde libertaire* et de regarder la cérémonie commémorative de l'armistice de la grande boucherie de 1914-1918 pour se retrouver coupable potentiel de dégradation, après avoir pris une « raclée » par les « forces du désordre ».

Seulement, voilà, Pascal au moment du barbouillage du monument dans la nuit du mardi 5 novembre était à Laon, autant dire à l'autre bout de la France et il n'est arrivé à Marmande que le 8 novembre vers minuit. L'accusation s'étant révélée sans fondement et les brutalités policières une bavure, on aurait dû normalement le relâcher avec excuses et réparations.

Loin de là ! Afin de ne pas perdre la face, les autorités impliquées se sont alors efforcées de transformer l'incident en provocation, voies de fait sur officier de police, incapacité de

travail, etc., avec tous les témoins qu'on voudra... procédé classique. Après avoir été retenu en garde à vue pendant vingt-quatre heures, Pascal fut présenté à la justice et inculpé. Il doit comparaître devant le tribunal de Marmande jeudi 5 décembre et sera défendu par M^e Jacques Darras du barreau d'Amiens. A noter également qu'au moment de son transfert devant le magistrat chargé de l'enquête, la police lui refusa de se munir de son blouson déchiré, qui ne lui fut restitué qu'après son audition : signe évident de « bonne conscience ».

Venons-en maintenant aux réactions dans la presse régionale. *Sud-Ouest* et *La Dépêche du Midi* du 12 novembre dans leurs pages locales font écho de cet incident : c'est éloquent... Pascal vendait ou distribuait un journal libertaire, ce qui semble

répréhensible à Marmande. Falsification éhontée. Il avait acheté *Libération* et le *Monde libertaire*, ce qui est son droit, et les tenait sous le bras, ce qui n'a rien de provoquant... Quand bien même il les aurait lus ! De plus Pascal n'est pas ce que l'on appelle un militant libertaire. Loïn de là. D'une famille de militants socialistes, militant lui-même, il a parcouru des kilomètres et passé des heures pour diffuser la propagande du Parti socialiste. La France socialiste ne sait même pas reconnaître les siens. Qu'il lise le *Monde libertaire* fait preuve d'une ouverture d'esprit qu'on aimerait rencontrer plus souvent dans ce milieu...

Ailleurs, on affirme qu'il brandissait une affiche portant l'inscription « Morts pour rien » et on établit une relation avec celle ayant « souillé » le monument... Invention ignomi-

nieuse et triste méthode digne de la « propagande Staffel » dans le but de justifier l'action de la police.

Bref, comme on peut le constater, les Marmandais bénéficient de journalistes qui font honneur à la profession. Si la police fabrique un coupable, la presse ne va pas se gêner pour fabriquer une « vérité adaptée »... Vive la France socialiste ! En revanche, des Marmandais, ayant voulu rétablir la véracité des faits, ont été l'objet de pressions.

Voilà comment, à Marmande, un jeune, étranger à la ville, porteur d'une feuille anar, objet de conscience, devient un suspect idéal, puis un coupable. Et quand, manifestement, on s'aperçoit qu'on s'est fourvoyé, en avant pour la mise en scène. Fermez le ban !

Pascal risque de deux mois à deux ans de prison, plus le risque de voir bien des portes se fermer à l'avenir pour s'être débattu et avoir protesté énergiquement contre ce qu'on ne peut appeler autrement qu'une atteinte à sa liberté. La France socialiste, pays des droits de l'homme... Mon œil ! Le père de Pascal, dans une lettre qui parviendra aussi à Lionel Jospin, terminera par ces mots : « Vous excuserez un vieux militant socialiste pivertiste présent toute sa vie dans tous les combats de vous avoir dit, comme à d'autres, toute sa désillusion et toute son amertume ».

Groupe d'Anizy-le-Château (Aisne)



Crise et logement

Quand le bâtiment va, tout va... nous dit le dicton populaire. La réalité pour 1985-1986 est malheureusement toute autre. En effet, quand on regarde les différents documents officiels concernant la construction, il apparaît très nettement que la baisse de la « production » de logements se poursuit depuis trois ans (entre 15 à 20% l'an). Les lecteurs du *Monde libertaire* qui ont la chance d'écouter nos émissions sur Radio-Libertaire le samedi matin (« Mon quartier, mon village ») ont pu suivre cette dégringolade dans le logement social.

Si le pouvoir politique actuel n'est pas en partie responsable de cet état de chose, face à une situation de crise du logement réelle, et qui dure depuis 1945, il n'en reste pas moins vrai que rien n'a été fait dans ce domaine pour remédier à ces facheuses tendances. Il serait intéressant de pouvoir accéder à une information véritable en matière de logement entre les pays de l'O.C.D.E., malheureusement les législations de ces différents pays n'ont pas prévu de possibilités d'informations dans ce domaine, ce qui est dommage, voire dommageable, car une synthèse sur ce sujet éclairerait sous un angle nou-

veau, d'une part les politiques du logement dans ces pays, et d'autre part focaliserait autrement la « crise capitaliste » sous son véritable aspect antisocial.

Certains experts n'hésitent pas à affirmer que depuis 1974 (date à laquelle, officiellement, aurait démarré cette crise économique), la chute de la construction est proche de 50% en

dix ans. Tous les secteurs immobiliers sont en récession : les immeubles collectifs, les maisons individuelles isolées et les lotissements.

Il est important de noter que l'année 1984 s'est terminée avec moins de 300 000 logements commencés, ce fait nous l'avions annoncé bien avant que les technocrates ne

découvrent cette situation. Voir les différents articles sur ce sujet, et se rappeler les émissions dans lesquelles, depuis plus de deux ans, nous ne cessons de dénoncer ce fait que voulait nous cacher Quilès-la-Tendresse. Aujourd'hui, celui-ci effectue son service militaire ministériel dans les troupes aéroportées de la politique...

Trêve de plaisanterie, il est un fait certain que, malgré les facilités fiscales offertes par le gouvernement jusqu'en 1975, ainsi qu'une prétendue politique favorable aux locataires annoncée en 1981, dont 1982 accoucha de la très fameuse loi Quilliot (22 juin 1982), sans voir disparaître la spéculation

foncière (système inégalitaire), a contribué à l'augmentation du chômage dans les métiers des bâtiments.

Il serait faux de croire que ce problème n'est que politique donc conjoncturel, en fait il est structurel, et que l'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas l'arrivée d'un nouveau gouvernement qui changera les données du problème. Bien au contraire, le goulot d'étranglement est de plus en plus étroit pour les plus démunis quand ces derniers sont à la recherche d'un toit qui pourra abriter leur dignité d'hommes. On demande davantage d'enfants, mais où les logera-t-on ?

Gilbert ALVAREZ



Augmentation des loyers

L'indice I.N.S.E.E. du coût de la construction s'établit à 834 pour le second trimestre de 1985. Cet indice a progressé de 0,9% par rapport au premier trimestre 1985 (qui était de 826), ce qui nous donne une augmentation de 2,96% par rapport à celui du second trimestre 1984 (810).

Les loyers des locaux d'habitation révisables sur la base de l'indice du second trimestre pourront donc être augmentés de 2,96% en 1985 soit 100% de l'indice. Le nouveau ministre de l'Urbanisme et du Logement, M. Jean Auroux, a déclaré que « les loyers d'habitation pourront également évoluer, en 1986, dans les mêmes proportions que l'indice de la construction.

G.A.

Et si nous reparlions des lois « scélérates »

Il peut sembler anachronique d'évoquer aujourd'hui un ensemble de lois et de mesures vieilles d'un siècle et qui visaient à réprimer féroce-ment non seulement toute révolte violente, mais également à étouffer toute forme de propagande écrite ou parlée, à empêcher toute tentative de réunion. Cette époque où la moindre référence aux idées anarchistes pouvait valoir l'emprisonnement sous l'inculpation d'« association de malfaiteurs » peut sembler révolue et les lois scélérates bien désuètes si l'on considère le nombre de journaux, revues, bulletins anarchistes.

Il n'empêche que cet arsenal juridique existe et, que ce soit à l'encontre des anarchistes ou d'autres, à chaque soubresaut de la vieille société il pointe son vilain masque. Aujourd'hui, par les bons soins du juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière, son ombre plane sur la communauté des réfugiés italiens.

Association de malfaiteurs

Elle est diligente la police, c'est bien connu. Elle est aussi bien zélée lorsqu'elle effectue une rafle, le 18 septembre dernier, dans les milieux des réfugiés italiens. C'est ainsi que parmi la quinzaine de personnes interpellées on trouvera des réfugiés chiliens et jusqu'à un militant anarchiste italien, âgé de 94 ans, ancien des Brigades internationales et résistant, qui comme la plupart des interpellés sera relâché après la garde à vue. Avec pour le lendemain, la convocation à la préfecture de police, tracasserie administrative devenue rituelle à l'encontre de la population étrangère, aux fins de vérification des titres de séjour et refoulement éventuel.

Le 26 septembre, toujours sur commission rogatoire du juge Bruguière, la police judiciaire récidivait. Bilan des deux rafles : six arrestations comportant trois procédures d'extradition et quatre instructions pour délit de faux papiers ; sans compter un climat d'incertitude au sein de la

communauté des réfugiés italiens qui se sentent systématiquement et arbitrairement visés par le juge Bruguière, lequel semble vouloir les considérer comme une « association de malfaiteurs » et leur rendre l'air irrespirable.

Il faut dire que la situation des réfugiés italiens, des plus précaires, explique que certains d'entre eux utilisent en France une identité d'emprunt. Car l'Italie, grande solliciteuse en matière d'extradition, s'est dotée ces dernières années d'un certain nombre de mesures répressives et juridiques peu conformes à l'image traditionnelle d'un Etat de droit démocratique. Elle n'en demeure pas moins, par principe, un pays démocratique, de surcroît membre de la Communauté européenne ; en conséquence, la France n'accorde pas par définition de statut de réfugié politique aux ressortissants italiens.

Souvenirs des années de plomb

Lorsqu'en 1969 un attentat fasciste dans lequel ont trempé les services secrets italiens fit 16 victimes à la Banque de l'agriculture à Milan, l'enquête s'orienta vers l'extrême gauche et les groupes anarchistes. Au cours d'un interrogatoire, le cheminot anarchiste Guiseppino Pinelli sera assassiné par la police. C'est au cours de cette année et des suivantes que se développe le « Mai rampant » italien. Un vaste mouvement de contestation sociale qui s'exprime par des mesures d'autoréductions, des squats, des actions en faveur de la contraception et du divorce... sur un fond de crise économique, de paupérisation et de scandales politico-financiers. Au travers de collectifs, de groupes ou de références socio-culturelles à la lutte des classes se développe une vaste nébuleuse, une comète d'où surgissent des noms : « Indiens métropolitains », « autonomes », « Prima Linea » ou « Brigades rouges ».

Ces dernières vont bien vite occuper le devant de la scène. Nées dans les années 70 aux

usines Fiat, elles vont très vite s'orienter vers la lutte armée. Commencée dans l'usine où elle s'exerce notamment contre la maîtrise, l'action violente des Brigades rouges va bientôt prendre pour cible carabinieri, magistrats, personnalités politiques. Après l'assassinat d'Aldo Moro, dans un climat de tension et de psychose largement développé par la presse, l'Etat italien va accroître son arsenal répressif et



adopter les lois « spéciales », pendant italien de ces lois « scélérates » dont s'était doté l'Etat français en 1893 et 1894. Ce sera l'introduction du principe de la responsabilité pénale collective, les lois sur les « sympathisants » et les « repentis » sur le plan juridique, et sur le plan pénal la construction de prisons spéciales à très haute sécurité et une aggravation des conditions de détention, par l'application notamment du sinistre art. 90 de la loi 354 de 1975.

Cet ensemble de mesures, juridiques et pénales, permet de ratifier large dans le mouvement contestataire, à charge pour les inculpés de prouver leur innocence et non plus à la justice de prouver leur culpabilité. Puis vinrent de sordides marchandages : pour preuve de leur « repentir » et en échange de remises de peine, les condamnés devaient donner des noms, porter des accusations. L'art. 90, portant la durée maximale de la détention préventive à 10 ans, légalisait la censure rigoureuse du courrier, les

fouilles corporelles quotidiennes et l'isolement total tant des détenus entre eux qu'avec le monde extérieur.

La torture physique a également refait son apparition ; il suffit de consulter les différents rapports d'intervention d'Amnesty International relatifs aux « cas de tortures ou de traitements cruels, inhumains ou dégradants tant en prison qu'en garde à vue », lesquels se sont d'ailleurs multipliés depuis 1982 au point que la presse italienne elle-même en a parlé. Ce sont ces méthodes qui ont abouti ces dernières années à l'inculpation de près de 20 000 personnes, à 5 000 incarcérations et qu'au printemps prochain, au cours d'un même procès, seront jugés 1 200 inculpés pour « tentative d'insurrection armée contre le pouvoir de l'Etat » et de « guerre civile ». Voilà pourquoi, et dans quelles conditions, 300 à 400 Italiens ont cherché refuge en France.

Les amalgames du juge Bruguière

C'est cette communauté des réfugiés italiens, dont certains sont recherchés par l'Italie sur la foi d'accusations portées par des repentis et risquent l'extradition en cas de capture, que le juge Bruguière vise depuis plusieurs mois ; c'est le même juge Bruguière qui mène l'enquête sur Action directe. C'est qu'il s'agit d'accréditer la thèse de l'Euroterrorisme, thèse bien com-

mode pour avaliser les notions d'espace judiciaire européen et de renforcement des structures policières de l'Etat. L'idée est vieille de plus de dix ans et les « bavures » nombreuses.

Car pour démontrer à tout prix l'existence de liens entre les différents groupes activistes européens, et en l'absence de résultats, la tentation est grande de fabriquer de toutes pièces des preuves justificatives. Qu'on se souvienne des menaces exercées en juillet 1984 dans la région lyonnaise à l'encontre d'Orazio Valastro, anarchiste italien réfugié, par des hommes en civil se réclamant de la police : enlèvement, menaces d'expulsion, puis menaces de mort, pour l'inciter à infiltrer, voire à monter de toutes pièces une hypothétique filière activiste franco-italienne.

Nous, anarchistes, avons clairement et à de nombreuses reprises exprimé nos désaccords fondamentaux avec les théories et les pratiques avant-gardistes auto-proclamées et les impasses où elles s'enferment et enferment le mouvement de contestation sociale. Mais nous aurions un tort immense à oublier que nous sommes tous une « association de malfaiteurs ». L'Etat, lui, ne l'oublie pas et s'approprie encore une fois à nous le resserrir, dès qu'il aura usé ces actuels boucs émissaires. Soutenir les réfugiés italiens, c'est déjà contrecarrer ses projets.

ROBERTO

EXTRADITION

L'acharnement

« Je n'ai rien à reconnaître des faits dont on m'accuse, et rien à renier de mon passé. Je revendique toutes les années que j'ai passées à lutter... et toutes les tortures qui m'ont été infligées... » C'est en ces termes que Salvatore Cirincione s'adressa aux magistrats de la chambre d'accusation de Paris le 20 novembre 1985. Emprisonné une première fois en Italie, les violents tabassages qu'il a subi lui ont valu une reconnaissance d'invalidité à 67% par l'Etat italien, pour d'importantes lésions aux reins, la vessie et la colonne vertébrale. Arrêté lors de la rafle du 18 septembre, il est incarcéré à Fresnes sous écrou extraditionnel, l'Italie le cherchant à nouveau sur la base d'accusations portées par un « repentis » aujourd'hui en liberté. La défense s'attache à rappeler les méthodes actuelles de fonctionnement de la justice italienne puis elle établit le caractère politique des poursuites, en notant le rétrécissement de la notion d'agissement politique en matière d'extradition, et la criminalisation des inculpés, au gré de l'intérêt de l'Etat et des transactions y compris commerciales des Etats entre eux.

Pour le procureur de la République, en revanche, il ne s'agirait que de juger de la régularité de la procédure de demande d'extradition. Déniant à Cirincione tout caractère politique, il s'écria : « Si Cirincione s'en était plutôt pris à des personnalités politiques, des ministres... »

Pas de chance, le procureur avait tout faux. En effet, le même jour, le gouvernement français ratifiait un texte européen en matière d'extradition qui assimile, entre autres, à un acte de droit commun l'attentat contre un chef d'Etat.

Le jugement sera rendu le 11 décembre à 14 heures.

Pour tout renseignement complémentaire :
Centre Max Nettlau (sans aucune mention)
15, rue Gracieuse - 75011 Paris

Gina



NICARAGUA

Les comités de quartier un pas vers la démocratie directe

Nous vous présentons ci-dessous la suite de l'article publié dans le précédent numéro du «Monde libertaire». Ce complément aborde les problèmes de la démocratie participative telle qu'elle se déroule dans les quartiers.

Les Comités de défense sandinistes (C.D.S.) sont issus des comités de défense civile, instruments privilégiés dans les quartiers de l'insurrection contre Somoza ; ils prenaient en charge la protection des clandestins, le stockage d'aliments et d'armes, les attaques d'agents de la dictature ; ils organisaient également les occupations de terrain pour des logements, les luttes pour l'eau et l'électricité, etc.

LES COMITÉS DE DÉFENSE SANDINISTES

C'est dans et par les C.D.S. que s'organisent l'éducation populaire des adultes, les campagnes de santé, d'hygiène, de formation aux premiers soins, aux techniques de la défense civile. Il s'agit, à travers les tâches quotidiennes, de faire surgir de nouveaux rapports au pouvoir. Ce sont eux aussi qui organisent le plus de gens au Nicaragua : 600 000 personnes environ dans 15 000 comités de quartier fin 1983.

Le schéma théorique de fonctionnement est le suivant : dans des assemblées, les habitants élisent des délégués révocables à tout moment. Les aspirations et les décisions du pôle de maison sont transmises au comité de quartier, puis au niveau de la «zone» (c'est-à-dire communal), régional, national. Les décisions et les propositions doivent redescendre selon le même dispositif.

Dans la pratique, le mécanisme connaît beaucoup de variantes : certains comités se réunissent rarement, en revanche l'activisme d'autres les empêche d'alimenter le débat. Dans certains comités, les consignes des directions «descendent» davantage que ne «remontent» les préoccupations de la base, et des responsables sont de fait nommés par les dirigeants et non élus. Quels que soient leurs défauts, les C.D.S. représentent une structure intéressante d'un point de vue libertaire.

Les principales tâches des C.D.S. concernent l'approvisionnement, la sécurité (1) et, surtout à Managua, l'aménagement urbain (autoconstruction et autoéquipement). Chaque C.D.S. compte des responsables à l'organisation, à l'animation et la propagande, à l'économie et à la défense sociale. La division politique du travail existe encore : certains se cantonnent dans les tâches matérielles quand d'autres font les discours.

Une lassitude devant la multiplication des réunions s'est faite sentir après quelques années. Aussi le rythme en a-t-il été diminué et elles sont maintenant davantage liées aux échéances du quartier. Mais, dans les assemblées générales, beaucoup de gens prennent la parole et la qualité d'écoute est étonnante. L'encadrement des comités par les militants du F.S.L.N. est très inégal ; il peut arriver qu'il n'y ait qu'un ou deux membres du F.S.L.N. sur 100 ou 200 participants (2). Cependant le secrétaire du C.D.S. est presque toujours au F.S.L.N.

Les C.D.S. se limitent assez souvent à l'autogestion des affaires du groupe, bien qu'ils aient vocation à discuter des questions nationales. Cependant, il n'est pas possible de distinguer rigide-ment participation locale et décision nationale, car les critiques, les suggestions, l'expérience formulées, accumulées à la base influent sur les orientations prises par le gouvernement.

Les femmes sont très actives : femmes au foyer, commerçantes, jeunes filles, elles sont souvent responsables à l'échelon intermédiaire du «zonal» (regroupant dix quartiers en moyenne). Le C.D.S. est un phénomène principalement urbain. A la campagne, ce



sont les syndicats paysans qui assument les tâches correspondantes.

Des citoyens de toutes les couches sociales se retrouvent dans les C.D.S., même si ce sont les plus défavorisés qui y sont souvent les plus actifs. L'expérience montre que les C.D.S. les plus diversifiés dans leur composition sociale sont ceux qui ont fonctionné plus démocratiquement et connu, finalement, le moins de problèmes. Les responsables des C.D.S. se sont souvent distingués dans la lutte de libération. Les petits comités de quartier n'ont pas de permanents, c'est en plus de leur travail que leurs membres assument les activités. Cela dit, des relations de délégation de pouvoir, de copinage, des pressions existent.

UNE POPULATION ENCADRÉE

On retrouve ici la question du contrôle social de la population par l'Etat et le F.S.L.N. que permettrait le réseau des C.D.S., selon des critiques souvent formulées. Cette question est complexe, car elle met en cause des données subjectives (relations interpersonnelles, pression collective sur l'individu, etc.). Il est sûr que le besoin d'une reconnaissance sociale et des tendances au conformisme mènent certains à un suivisme contraire aux objectifs de la révolution.

D'autre part, la tension militaire que vit le pays conduit des membres de comités, sous couvert de vigilance et de protection contre les «contras», à voir

des somozistes où il n'y a que des hésitants, à faire peser une ambiance pesante sur un quartier.

PRIVILEGES POUR LES UNS PRIVATIONS POUR LES AUTRES?

Il y a des pratiques discriminatoires, principalement en matière d'approvisionnement ou de logement, favorisées par la pénurie. Elles ont fait l'objet de multiples plaintes dans les colonnes du quotidien d'opposition «La Prensa», mais aussi dans «Novedo Diario», journal indépendant favorable au processus. Tel habitant déplore que le comité ne soit pas intervenu contre une expulsion de locataire par le propriétaire, tel autre au contraire qu'il en ait empêché une, décidée par le tribunal. Des responsables sont accusés de favoriser un quartier au détriment d'un autre, le C.D.S. d'être le médiateur obligé pour les démarches administratives.

Les C.D.S. ont cependant démontré à de nombreuses reprises leur esprit critique vis-à-vis des institutions : des fonctionnaires mis en cause, circuits de distribution des produits alimentaires modifiés suite à leur intervention, etc. Les C.D.S. sont responsables au travers d'un réseau de magasins populaires du contrôle des prix et des arrivages.

Il serait abusif de donner des pratiques locales pour systématiques : dans la majorité des C.D.S. la population n'a pas à se plaindre d'abus de pouvoir et la critique, loin de servir d'autojustification débouche effectivement sur le changement des responsables ou de

leur comportement ; les élus, à tous les niveaux, sont révocables et se font souvent interpellés dans les réunions, les tournées de quartier, dans les émissions radio ou télévisées.

EN GUISE DE CONCLUSION

En définitive, qu'est-ce qui motive un habitant à s'inscrire, à participer au comité de son quartier? L'adhésion massive de la population ne peut globalement être expliquée par un opportunisme individuel ou des pressions sociales. La participation aux réunions, mais surtout aux initiatives, permet à chacun d'accéder à la parole, à la réflexion, aux prises de décision l'impliquant. C'est précisément ce que les «contras» n'acceptent pas ; eux, qui demandaient en mars 1985 la dissolution des C.D.S. et qui, au cours de leurs attaques, massacrent des membres de comités. Tout un quartier se trouve sensibilisé et associé à un objectif décidé en commun. Le mouvement social libère ainsi des forces qui ne pourraient s'exprimer dans le cadre exclusif de réunions politiques et d'élections périodiques.

ERIC DUSSART
GR. DE LILLE

(1) La délinquance et la criminalité ont fortement diminué, au point que Managua est sans doute aujourd'hui la capitale la plus sûre d'Amérique latine. La police d'Etat est pourtant invisible, remplacé bien souvent sur les quartiers par des volontaires bénévoles membres des C.D.S.

(2) Les critères d'adhésion au Front placent la barre très haute : participation à la guerre de libération, dévouement et efficacité militante, capacités politiques et d'animation, etc.

Sources : article tiré du journal «Nicaragua aujourd'hui», lui-même extrait d'un ouvrage collectif publié aux éditions La Découverte.

Mauvaises nouvelles de Grande-Bretagne

Nombreux sont ceux qui se rendent en Angleterre et qui remarquent dans les milieux alternatifs et sociaux un climat de défaitisme, de morosité. Aussi bien les squatters que les mineurs semblent «au creux de la vague». Pourtant, ces derniers temps on a pu assister à de fortes manifestations contre les missiles ou contre l'apartheid ; mais ne dit-on pas : se battre avec l'énergie du désespoir?

Le climat s'alourdit, Thatcher se fait de plus en plus féroce, le flicage s'accroît et, surtout, la misère touche de plus en plus de gens ; pour nombre de personnes, il devient très dur de subvenir à certains besoins essentiels.

Chez les mineurs, depuis la fin de leur longue grève, le climat se détériore. Comme après chaque conflit long, qui rate, le syndicat des mineurs (NUM) s'est érodé, d'autres petits syndicats se sont formés et seul le mouvement des mineurs de la base (voir précédents «Monde libertaire») semble combatif. Mais le plus grave c'est que, pour la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier britannique, les «jaunes» se sont constitués en syndicat (de type C.F.T.C. ou C.S.L.) aidés en cela par le patronat.

Ce syndicat «jaune» revendique ni plus ni moins la fermeture des puits. Au puit de Bold, par exem-

ple, on a vu les «jaunes» faire grève, occuper le fond du puits pour en obtenir la fermeture... Position suicidaire? Pas tant que cela : ils savent, eux, qu'ils seront repris ailleurs ; alors que dans ce puits, ils vivent dans un «mauvais climat» (minoritaires, ils ne représentent qu'à peine un huitième des mineurs).

Dans d'autres puits, on a vu le patron offrir une prime de mille livres (un peu plus de 1 000 FF) à ceux qui prendraient leur carte au syndicat «jaune».

De l'autre côté, au niveau du NUM, les choses ne vont pas mieux. Se sentant en perte de vitesse, le NUM se bureaucratise d'autant plus et s'en prend au mouvement des mineurs de la base. Le mouvement des femmes de mineurs, resté jusque-là autonome est repris en main ; Ann Scargill, femme de Arthur (leader du NUM), en a pris la tête avec d'autres femmes de responsables syndicaux, chassant les éléments les plus contestataires.

C'est dans ce climat, peut-être, que les mineurs ont le plus besoin de solidarité car il ne faut pas oublier qu'ils sont plusieurs dizaines à croupir dans les prisons britanniques et que les puits, petit à petit, ferment ; entraînant ainsi de nouvelles charrettes de chômeurs.

J.-P. LEVARAY

RENCONTRE GORBATCHEV-REAGAN

Tu gardes l'Afghanistan
je reprends le Nicaragua

Grand bruit a été fait de la rencontre Reagan-Gorbatchev. Depuis longtemps elle était annoncée et elle fut précédée par des « gestes » et des « déclarations », préparatifs plus ou moins spectaculaires et remarqués. Ainsi, on a pu avoir des nouvelles de Sakharov et de sa compagne, par exemple ; d'un autre côté, on a pu entendre des vœux pieux concernant des échanges culturels...

Mais à quoi donc peut servir une rencontre « au sommet » entre deux frères ennemis qui n'ont pas d'autre discours à tenir que celui que leur dicte leurs conseillers dans un contexte d'accélération de la course aux armements et d'augmentation des « budgets de défense ».

L'essentiel de la rencontre avait pour thème la course aux armements et ce à

Genève où a lieu l'interminable « conférence » sur le désarmement.

Il est évident que chaque partie a sa propre doctrine stratégique et l'on voyait mal comment deux porte-paroles de deux impérialismes pourraient discuter autrement que pour expliciter leurs divergences et ensuite exposer publiquement des vœux pieux. Ainsi, Reagan et Gorbatchev ont pu affirmer dans la déclaration commune qui a clôt le « sommet » qu'ils avaient convenu que : « une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée ». Nous voilà rassurés... ça valait le voyage ! Plus fort encore, ils se sont prononcés « en faveur de l'interdiction générale et complète des armes chimiques et de la destruction des stocks existants », alors que celles-ci sont déjà interdites depuis longtemps par une

certaine convention de Genève...

Il reste qu'une forme de dialogue a eu lieu, qui diffère de celle qu'on a pu voir depuis nombre d'années, où les deux blocs s'envoyaient à tour de rôles des propositions de limitation des armes nucléaires qu'ils jugeaient invariablement irréalistes et/ou irrecevables. La différence est aussi dans le fond. Pour se mettre d'accord, Reagan et Gorbatchev ont oublié les propositions chiffrées et constructives, si limitées qu'elles puissent être, pour formuler tout bêtement des vœux pieux agrémentés de promesses de nouvelles rencontres dont on voit mal ce qu'elles pourraient faire avancer.

En effet, il est évident que la course aux armements ne s'arrêtera pas par la volonté de chefs d'Etats dont la fonction est de veiller à la bonne marche de deux systèmes économiques dont la course aux armements est un rouage essentiel ; leur intérêt, c'est la guerre, c'est la vente d'armes aux pays en guerre, et pour cela le perfectionnement de ces armes. Cela a été montré maintes fois, l'engrenage est une machine diabolique, l'escalade est mécanique.

Nous, anarchistes, ne nous faisons donc aucune illusion sur l'issue du « sommet soviéto-américain ». Nous n'étions d'ailleurs pas les seuls à apparemment, si l'on en croit les sondages. Plus important que cette rencontre spectaculaire fut par exemple le vote, dans le même temps, à la chambre des représentants des Etats-Unis, d'une loi renouvelant et augmentant pour 86 l'aide de la CIA aux guerriers sandinistes. Cette réalité-là est moins connue, mais plus concrète et carrément criminelle. La plupart des pays consacrent au minimum un quart de leur budget à la défense.

Il ne nous paraît pas possible dans le contexte capitaliste de stopper la



course aux armements, et à fortiori d'annihiler les armes existantes. Ce serait la mort du système. Qui plus est, on imagine aisément les difficultés du contrôle à opérer à cette fin... En fait, la seule solution — si gigantesque soit-elle — demeure l'ouvrage d'un réel mouvement pacifiste, c'est-à-dire populaire (de masse) et radical. Un tel mouvement peut être invincible. Il reste à réaliser, et il restera à mettre en place une société de remplacement, dans laquelle les conflits se régleront pacifiquement : une société libertaire.

Le Furet



info. internationales

ITALIE

Congrès de la F.A.I.

Les 1^{er}, 2 et 3 novembre s'est tenu à Livourne le 17^e congrès de la Federazione Anarchica Italiana (F.A.I.) devant 150 délégués et observateurs. Dans un climat de serène cordialité et dans un esprit fraternel, les présents ont pu pendant trois journées entières profiter de cette importante échéance pour faire le point de la situation actuelle des anarchistes fédérés en Italie au seuil de l'an 2000 ; ainsi que de la situation politique et sociale. Après les espoirs de changement radical de la société qui avaient précédé et accompagné les « années de plomb », ainsi que le climat de chasse aux subversifs et de répression qui s'en était suivi ; ces dernières années, en Italie, ont été celles du triomphe de l'« ordre moral ».

A cet égard, le phénomène des « repentis » a été l'aspect le plus frappant d'une lame de fond réactionnaire de restaura-

tion, non seulement de la logique d'exploitation capitaliste (longtemps fortement contrée par les travailleurs), mais encore des valeurs telles la famille, la sélection scolaire et sociale contre lesquelles s'était concentrée la contestation des années 70. Les problématiques révolutionnaires de l'action directe, de l'auto-organisation des travailleurs ou simplement de la défense de leurs intérêts sont devenues aujourd'hui la cible privilégiée de cette restauration capitaliste-étatique. Et ont été abandonnées par l'ensemble de ces forces qui, tout en n'étant pas libertaires, pouvaient se dire jusqu'à hier subversives.

Dans un tel contexte, la tâche des militants de la F.A.I. n'est sans doute pas facile. C'est pour cela qu'ils ont tenu à réaffirmer leur volonté de maintenir inchangé leur engagement révolutionnaire et leurs propositions

de transformation sociale, en reprenant justement le drapeau de ces luttes et de ces revendications abandonnées par ceux-là même qui s'agitaient le plus.

Comme cela a été dit à plusieurs reprises dans les débats, il s'agit d'être en mesure aujourd'hui de pouvoir intervenir en tant qu'anarchistes avec un discours et des propositions anarchistes, certes, mais pas n'importe comment. Et les congressistes ont particulièrement insisté sur la dimension nécessairement collective et fédérée que cette intervention doit revêtir si elle veut se montrer un tant soit peu crédible. Cette exigence a amené tout naturellement les présents à s'interroger sur les formes d'intervention de la F.A.I. Un important débat a pu ainsi avoir lieu sur la nécessité ou non de redéfinir l'ancien programme malatestien de 1920, à la lumière des modifications structurelles intervenues

dans nos sociétés industrielles avancées.

Ce congrès a permis aussi de faire un premier bilan des changements apportés depuis le congrès de Rome en 1982 et confirmés à Reggio Emilia en 1983. Notamment au sujet de la structuration interne de la fédération, et tout particulièrement en ce qui concerne la décision prise à cette époque de créer différentes commissions de travail sur des questions aussi importantes que l'antimilitarisme, l'écologie, le monde du travail, la répression et le contrôle social. Le débat qui s'en est suivi a permis de mettre en évidence l'importance de l'effort encore nécessaire pour les rendre tout à fait opérationnelles ; mais aussi la nécessité d'en faire des structures souples, modifiables et adaptables aux exigences du moment, et non pas des appendices vides de contenu.

D'importantes décisions ont pu aussi être prises comme la création d'un comité rédactionnel national pour *Umanita Nova*, l'hebdomadaire de la F.A.I., afin d'en améliorer le contenu et de lui donner une plus grande homogénéité politique d'une semaine sur l'autre. Sur ce point également, l'ensemble des congressistes a fait preuve d'esprit d'ouverture et d'initiative. Bref, l'image globale qui se dégage de ces trois jours de débats est bien celle d'une organisation jeune, stabilisée, mais surtout qui bouge, qui cherche en tout cas à aller de l'avant en enclenchant une dynamique de croissance autant qualitative que quantitative, même si les moyens envisagés restent encore largement à déterminer. Un congrès positif donc, qui devrait permettre de relancer les activités d'une organisation proche de nous..

Délégué de la F.A.

Les anarchistes dans le syndicalisme

Bien plus que les quelques ouvrages consacrés à l'histoire de l'anarchisme, c'est le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* qui domine l'œuvre de Jean Maitron. Il s'agit là bien sûr d'une œuvre collective — et il ne saurait en être autrement pour une tâche aussi titanesque — mais conçue, soutenue et guidée par un historien qui témoigne ainsi de son intérêt particulier pour tout ce qui touche le mouvement ouvrier, et donc essentiellement le syndicalisme et le socialisme sous toutes leurs formes.

L'historien, dans sa volonté pédagogique, a toujours beaucoup de mal à résister à la tentation de découper l'histoire en rondelles qui se succèdent de façon logique. Difficile dans ces conditions d'éviter de faire cadrer les faits avec une idée préconçue.

Jean Maitron n'a jamais cherché à faire l'apologie de l'anarchisme en étudiant son histoire, mais plutôt à comprendre pourquoi ce mouvement avait pu se développer si vite et retomber si rapidement au rang de groupuscule. Il en a déduit ce qu'en déduirait toute personne qui n'est pas anarchiste : l'anarchisme correspondrait à une époque précise, aux caractéristiques bien typées, et son avenir est sans issues dans une société moderne.

Les anarchistes pensent évidemment le contraire ! Mais revenons à l'histoire de l'anarchisme à travers celle du syndicalisme. Jean Maitron a à mon avis, commis

plusieurs erreurs dans ses analyses.

D'abord l'essor du mouvement anarchiste avec son développement fulgurant au travers des syndicats, et tout particulièrement des Bourses du travail, dans les dernières années du XIXe siècle : J. Maitron a trouvé commode de faire coïncider la fin de la période des attentats anarchistes (1892-1894) avec le début de l'influence anarchiste dans les syndicats, déduisant tout simplement que les anarchistes avaient massivement changé d'optique sur les moyens d'action. Cette évolution correspond effectivement à celle d'un certain nombre d'individus, mais peut-on vraiment expliquer ainsi l'accession de l'anarchisme Pelloutier au secrétariat général de la Fédération des Bourses du travail dès 1895, ainsi que la victoire remportée par les conceptions libertaires d'indépendance syndical et de grève générale au congrès de Nantes en 1894, qui ouvrira la voie à la création de la C.G.T. après l'élimination du courant guesdiste ? Ces faits constituent plutôt des aboutissements d'un travail commencé depuis de longues années ; l'échec de la propagande par le fait n'a fait que renforcer un courant qui se développait.

Plus tard, lorsque éclatera la guerre de 1914, provoquant la désagrégation du syndicalisme révolutionnaire au sein duquel l'anarchisme s'était développé, l'appel à l'Union sacrée pour défendre le sol français contre l'enva-

hisseur a été repris par certains anarchistes. Mais la célébrité de certains d'entre eux autorise-t-elle à en déduire que la majorité du mouvement a suivi cette voie ? Bien au contraire, la majorité des anarchistes, et particulièrement ceux qui agissaient au sein de la C.G.T., ont rejeté l'Union sacrée et maintenu, dans une situation peu propice à la propagande, les orientations traditionnelles de l'antimilitarisme et de l'antipatriotisme anarchistes.

On peut aussi faire des reproches au *Dictionnaire*. On est frappé par le peu de place qu'y tiennent les anarchistes et les syndicalistes révolutionnaires au regard de celle qu'occupent (toutes proportions gardées, bien sûr !) socialistes et communistes. Il est vrai que ces derniers laissent plus de traces fiables que les premiers : il suffit d'avoir été candidat une fois à une quelconque élection pour que les archives attribuent une étiquette indiscutable, alors que, pour les anarchistes, les sources se limitent souvent aux allégations des rapports de police. Mais cette disproportion se remarque également dans l'importance respective accordée à chacun : pourquoi dix pages pour retracer la vie du socialiste Guesde, plus souvent ministre que militant ouvrier, contre trois seulement pour Victor Griffuelhes et deux pour Emile Pouget, les deux principaux artisans de l'essor du syndicalisme ouvrier du début du siècle ?

Malgré ces menus défauts, le *Dictionnaire biographique*

reste un outil irremplaçable pour qui veut étudier l'histoire du mouvement ouvrier ou socialiste. Du plus obscur au plus célèbre, ils y sont tous, toutes tendances confondues. En tout une quaran-

taine de volumes (1) qui témoignent de la richesse et de la diversité du mouvement ouvrier français.

ALAIN SAUVAGE

(1) Le dernier volume paru est le numéro 25.

Jean Maitron sera l'invité de la librairie du Monde libertaire pour la prochaine rencontre-débat, le samedi 30 novembre, à partir de 16 heures. Le débat sera consacré au rôle des anarchistes dans le mouvement ouvrier. Ce même jour, mais le matin, Radio-Libertaire aura également le plaisir de l'accueillir dans son studio. L'équipe d'animation

PAUL DELESALLE



Le cas Maitron

« On est pas mieux servi que par soi-même ! », dit la sagesse populaire ; comment ne pas songer à ce dicton devant le traitement que l'anarchisme a dû subir chaque fois ou presque que des intellectuels, bourgeois ou non, ont daigné s'en occuper. S'il y a un domaine où la falsification et l'occultation des idées libertaires s'est le plus fortement manifesté, c'est bien celui de l'histoire. Qu'il s'agisse de l'histoire « officielle », servie dans les universités, ou bien celle marxiste toute aussi sacralisée ; l'une et l'autre se sont toujours accordées pour traiter l'anarchisme comme le parent pauvre du mouvement ouvrier et social. Certains historiens en ont même fait un simple épiphénomène apparaissant ou disparaissant sur la scène politique du XIXe et XXe siècle, au gré de leurs caprices ; cela même en dépit du bon sens ou des simples règles d'objectivité mises en exergue de tant de volumineux travaux de recherche « scientifiques ».

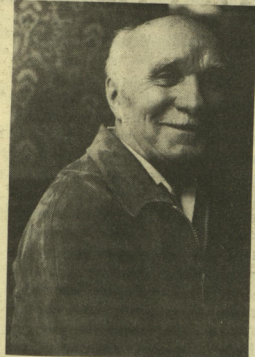
Ignorance crasse et mauvaise foi déconcertante ont pu ainsi

souvent se donner la main. Les Duclos, de triste mémoire, n'ont pas été des exceptions et les Avron, spécialistes fumeux à peu de frais du mouvement libertaire, sont légion. D'ailleurs les éditeurs savent qu'il y a aussi un marché possible de l'anarchisme : il n'y a donc aucune raison pour que l'on essaie pas de se faire du pognon avec Bonnot ou se payer une deuxième fois la tête de Ravachol !

Heureusement, les travaux sérieux n'ont pas non plus tout à fait manqué, et celui de Maitron sur le mouvement anarchiste en France reste sans doute encore aujourd'hui plus qu'un simple livre d'érudition ou de référence dont la lecture est irremplaçable pour tous ceux qui veulent approfondir ou simplement acquérir des connaissances solides sur le sujet. Certes les lacunes ne manquent pas, ni les imperfections ou les erreurs d'analyse, et les années en ont montré les limites importantes.

Nous pensons cependant qu'il faut encore aujourd'hui, malgré tout, continuer à savoir gré à

Maitron d'avoir eu la volonté et d'une certaine manière le courage de choisir l'anarchisme comme objet principal de ses recherches sur le mouvement ouvrier à un moment où celui-ci était encore moins qu'aujourd-



Jean Maitron

d'hui de mise dans les milieux universitaires. Maitron a pu ainsi contribuer, à sa manière, à sortir notre histoire du domaine du folklore où l'historio-

graphie l'avait complaisamment relégué pour en faire un objet d'étude.

Cela dit, la lecture de l'ouvrage de Maitron, au-delà même de ses limites objectives (n'oublions pas qu'il s'agit d'une « thèse »), ne saurait pas pour autant nous suffire ou nous satisfaire car si l'auteur a su échapper aux pièges habituels de ceux qui parlent sans connaître, l'histoire de Maitron n'en reste pas moins une de celles dont les tenants et aboutissements nous sont étrangers. L'histoire est mémoire, et l'histoire écrite par les autres est aussi le reflet de la mémoire de ces autres ; notre auteur ne se soustrait pas à cette règle. Son objectivité est toute relative et il suffit que Maitron sorte du domaine de la description des faits pour que tout l'échaffaudage de l'érudition, patiemment construit, s'effondre. Ne demandons à Maitron ce qu'il ne peut pas nous donner !

Trop souvent dans ce domaine comme dans bien d'autres, nous avons laissé les « autres » s'occuper de nos

affaires et il serait temps, qu'en tant qu'anarchistes, nous nous réappropriions notre histoire, et pensions avec notre tête. Or devant l'ampleur des tâches à mener, le simple fait de commencer à apprendre ou à réapprendre notre histoire peut paraître une chose dérisoire ou inutile. Et pourtant nous pensons qu'il y a là un point de départ obligé pour tout un travail plus vaste qui devrait permettre de nous aider à déterminer notre place dans le mouvement social et à définir nos tâches pour l'avenir.

Réapproprions-nous donc notre propre mémoire, mais non pas à la manière d'un collectionneur qui passerait sa vie à compiler des albums photos de souvenirs du bon vieux temps, ni encore moins à la manière de ceux qui voudraient trouver à tout prix dans le passé les marques d'une grandeur déçue. Evitons tout autant l'auto-commissération que l'auto-satisfaction suffisante, deux aspects d'un même nombrilisme stérile et mettons-nous au travail.

GAETANO MANFREDONIA

« Michel Bakounine »

OEUVRE COLLECTIVE

Au fan club de la révolte, Michel Bakounine, véritable Paganini du feeling, a toujours eu une cote d'enfer. L'adolescence punaise allègrement sa tronche sur les murs de chambre. Elle cite volontiers le « camarade vitamine ». Elle n'hésite pas à se réclamer de lui.

Pourtant, cet engouement pour Michel Bakounine plonge rarement ses racines dans une connaissance approfondie de l'homme et de ses idées. Car, bien que le courant passe, le personnage impressionne. Sa vie? Bouillonnante et fascinante! Son activité? Débordante! Sa présence? Constante et déroutante, là où se faisait l'histoire de son temps. Son œuvre théorique est dense et volumineuse... Tout cela et bien d'autres choses encore font qu'on a le sentiment d'être en présence d'un monument dont on ne sait jamais trop par quel côté il convient d'entreprendre l'escalade.

Dans ces conditions, cette petite brochure parue dans la collection Volonté anarchiste est particulièrement bienvenue. En condensant l'essentiel de l'homme et de son œuvre en 80 pages, elle constitue le tremplin idéal vers une étude plus poussée de Bakounine. Mieux, elle donne envie d'entreprendre cette étude!

Gaston Leval tout d'abord nous fait découvrir un Bakounine « constructeur de l'avenir ». Il nous emène au

cœur de sa philosophie et de sa méthode d'analyse. Il nous explique sa conception de l'organisation sociale future. Il nous montre tout ce qu'il y a de « positif » et de moderne dans celui qu'on a si souvent présenté comme un forcené de la destruction pour la destruction.

Jean Barrué, quant à lui, nous conte le Bakounine d'avant son évasion de Sibérie en 1861. Il nous décrit le cheminement d'un jeune officier russe vers la révolte et le combat révolutionnaire. Et c'est passionnant! Car Jean Barrué connaît bien la vie et l'œuvre de Bakounine. Ce qui nous permet de suivre son évolution pas à pas. Mais mieux, Jean ayant l'enthousiasme communicatif, « les années d'apprentissage du révolutionnaire Bakounine » nous vont carrément droit au cœur.

Arnaud-Marc Lipiansky, ensuite, nous fait pénétrer avec chaleur, au cœur de l'édifice théorique et conceptuel élaboré par Bakounine. Il nous relate comment Ba-

kounine est passé d'une conception politique à une conception sociale du fédéralisme. Il nous explique l'importance de cette évolution à travers notamment les polémiques ayant opposé Marx et Engels à Bakounine.

Philippe Ayamburu, enfin, tente d'appréhender « Bakounine, cent après ». Comme on le voit, cette brochure qui reproduit des textes parus en 1976 dans la revue « L'Europe en formation » a de la classe et du bouquet. L'éclairage qu'elle nous apporte sur Bakounine est remarquable.

Un outil de qualité donc pour appréhender l'un des grands de l'anarchisme. Mieux, et vous le constaterez après l'avoir lue, cette brochure (1) est un véritable tramway nommé désir qui nous transporte sans qu'on s'en rende compte vers d'autres lectures sur Bakounine. Bon voyage!

J.-M. RAYNAUD

(1) Brochure éditée par le groupe Fresnes-Antony (F.A.) dans la collection Volonté anarchiste, en vente à la librairie du Monde libertaire, 35 F.

Concert de jazz en soutien à radio-Libertaire

Lundi 9 décembre, à 20 heures, au Cithéa, 112, rue Oberkampf, Paris 11^e.

Avec : Sam Rivers Trio, Ramadolf (Afrique), Eric Teronnes et Louis Istria (France).
Prix des places : 40 F, et 30 F avec la carte R.-L.

Quelques réductions obtenues avec la carte de R.-L.

Jean Guidoni, au Cirque d'Hiver : 95 F au lieu de 130 F, et 70 francs au lieu de 100 F.
Jean Bourbon, au Cithéa, 112, rue Oberkampf, Paris 11^e, le 30 novembre 1985 : 40 F au lieu de 50 F.
Au Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 5^e, pour le spectacle *Les marraines de Dieu* de Brigitte Fontaine : 60 francs au lieu de 98 F.
Au 20^e-Art, 18, rue des Parroyaux, Paris 20^e, Serge Utgé-Royo : les 28, 29 et 30 novembre : 30 F au lieu de 40 F.
Et ainsi de suite... liste complète des spectacles à la librairie du Monde libertaire.



Programme de Radio-Libertaire

Mardi 26 novembre
« Emission spéciale » (10 h à 12 h) : à propos de marionnettes avec Nicolas Vidal.
« Chroniques syndicales » (18 h 30 à 20 h 30) : les travailleurs du métro.

Mercredi 27 novembre
« Humeurs » (18 h 30 à 20 h 30) : avec Henri Laborit...

Jeudi 28 novembre
« Bavardages politiques et musique » (8 h à 10 h).
« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : Muddy Waters.
« Jazz en liberté » (22 h à 4 h) : suite de Sam Rivers et les saxophonistes (concert en soutien à Radio-Libertaire).

Vendredi 29 novembre
« Et les croissants bordel ! » (8 h à 10 h) : les infos du jour et de la semaine...

Samedi 30 novembre
« Chroniques syndicales » (12 h à 14 h) : actualité et congrès de la C.G.T.

Mardi 3 décembre
« Chroniques syndicales » (18 h 30 à 20 h 30) : la Promoca (association de formation permanente pour l'architecture).

Vendredi 6 décembre
« L'Invité quotidien » (18 h 30 à 20 h 30) : Bernard Wallon de la Ligue des droits de l'homme nous racontera comment J. Chirac conçoit les droits de l'homme.
« Regards sur... » (21 h à 22 h 30) : émission animée par le groupe Malatesta de la F.A., avec pour sujet : le syndicalisme dans la société.

Du côté des B.D.

Il sort à peu près deux albums de bandes dessinées par jour, les éditeurs se sont aperçus qu'il y avait là un marché juteux ; malheureusement, dans toute cette production, il n'y a pas grand chose qui vaille le déplacement. Aussi, lorsque arrivent les albums dont je vais vous parler, il faut vite se jeter dessus.

Le nouveau Tardi, bien sûr, qui ressuscite pour notre plus grand plaisir Adèle Blanc-Sec, pour une nouvelle aventure extraordinaire : « Le noyé à deux têtes » (éditions Casterman). On ne présente plus Tardi aux lecteurs du « Monde libertaire », il est passé maître dans l'évocation de l'époque de la Première Guerre mondiale.

« Le lundi 11 novembre 1918 fut un jour frais et brumeux. On fêta la victoire. La foule descendit dans la rue. Les cloches sonnèrent, il y eut des farandoles et des chants patriotiques. Le jour de gloire était arrivé. La liesse populaire ne se justifiait, après quatre années de guerre, que de la manière dont se justifient les chansons grivoises à la fin des repas d'enterrement... » Cela donne le ton, et, outre Adèle et Brindavoine, on trouve dans ce nouveau récit un vieil anar qui fait la bombe, des clowns et

un monstre qui tue flies, religieuses et militaires... bref une histoire comme on les aime et dont on attend la suite impatientement.

Encore Tardi, cette fois pour une livraison plus lourde et hélas! beaucoup plus chère (228 F) : « Mine de plomb » (éditions Futuropolis) qui recueille des dessins plus ou moins inédits de Tardi, de ses débuts à aujourd'hui. A déguster également « La véritable histoire du soldat inconnu » qui vient d'être réédité.

Autre époque, Farid Boudjellah raconte dans « Le gourbi » (éditions Futuropolis) l'histoire de Nourredine et d'une famille immigrée vivant dans un appartement bien trop petit pour le nombre d'habitants. Non ce n'est pas du vaudeville, c'est la vie telle qu'elle est vécue par les immigrés et les beurs, un reportage sur le vif (pas comme le film « Thé au harem d'Archimède » grouillant de clichés). Boudjellah ne veut pas se prendre au sérieux, ne fait pas dans le préchi-précha, il raconte juste le quotidien avec ses rires, ses larmes, ses bêtises, ses difficultés à vivre... et c'est bien ainsi.

J.-P. L.

Tous ces albums sont bien sûr en vente à la librairie du « Monde libertaire ».

Radio-Libertaire en cassettes

Une nouvelle cassette vient d'être éditée par Radio-Libertaire. Il s'agit d'une nouvelle d'Yves Frémion, *Libre Sonneur*, dite par l'auteur (qui anime sur R.-L. l'émission mensuelle « Ecris moins fort, les voisins vont t'entendre ! »).

Cette cassette de 60 mn est disponible à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris, au prix de 45 F (40 F avec la carte de R.-L.). Par correspondance, prévoir 5 F pour frais d'envoi. Chèques à l'ordre de « Publico ».

Quand C.F.D.T. rime avec flexibilité

Depuis l'échec des négociations sur la flexibilité, il y a près d'un an, on savait que le gouvernement entendait bien, tout comme le patronat, revenir à la charge en prenant un par un les différents aspects du protocole d'accord de décembre 1984.

C'est chose faite pour l'intérim depuis quelques mois. C'est maintenant au tour de la flexibilité des horaires. Mais le gouvernement a su tenir compte des raisons qui ont fait capoter l'accord, notamment à la C.F.D.T. et à F.O., et il se montre beaucoup plus prudent.

Le patronat réclame depuis longtemps l'annualisation du temps de travail, afin de pouvoir mieux rentabiliser l'utilisation du personnel en faisant effectuer des heures supplémentaires lorsque les commandes abondent et en laissant les salariés au repos lorsque le travail manque. Un simple calcul permet de se rendre compte que, pour une activité de même niveau, l'introduction d'un tel système ne peut conduire qu'à des suppressions d'emplois par l'augmentation de la productivité.

Bien sûr le gouvernement n'entend pas déréglementer brutalement et complètement. Ainsi la durée hebdomadaire « flexible » ne devrait pas

dépasser un plafond de 41 heures. Le bouleversement est limité certes, mais les contreparties aussi : le contingent autorisé d'heures supplémentaires descendrait de 130 à 80 heures annuelles par salariés (ce qui est logique, puisque cette flexibilité vise à rendre inutile le recours aux heures supplémentaires) et une telle annualisation devrait reposer sur une moyenne de 38 heures hebdomadaires.

Pour le patronat, c'est encore trop ! Pour lui, cette flexibilité

des horaires ne devrait pas être liée à une réduction du temps de travail. En fait, cette réduction d'une heure hebdomadaire (en fait on devrait dire de 47 heures annuelles) ne récupérera qu'une partie des gains de productivité au profit des salariés, le patron empochant le reste, et notamment les 25% de salaire supplémentaire qu'il devait payer pour la quarantième et quarante et unième heures qui seront désormais effectuées au tarif ordinaire.



La C.G.C. et la C.F.D.T. se félicitent de cet accord. Pour l'organisation des cadres, rien de plus normal, ceux-ci étant les premiers à pratiquer la plus grande flexibilité de leur propre initiative lorsqu'ils sont intéressés aux gains de l'entreprise. Mais comment un syndicat ouvrier peut-il se fourvoyer dans une telle position ?

La C.F.T.C. devrait également approuver ce projet de loi puisqu'il ne fait plus référence aux équipes de fin de semaine qui heurtaient l'attachement à la liberté du dimanche.

La C.F.D.T. avait dû reculer sous la pression de la base en décembre 1984, mais essentiellement à cause des dispositions des délégués syndicaux et l'obligation de créer des comités d'entreprise, les fameux « seuils sociaux » étant gelés pour quatre ans avant de produire leur effet.

Sur la question de l'annualisation des horaires, les réticences seront beaucoup moins fortes. Il n'empêche : comment peut-on accepter la remise en cause de ces acquis pour des contreparties aussi insignifiantes ? Qu'on se souvienne de l'immédiat après-81 : la confédération réclamait alors la semaine de 35 heures... pour 1985. Nous y

sommes et la C.F.D.T. est prête à signer les 38 heures, rejetant son objectif à une échéance qu'elle se garde bien de préciser.

Le gouvernement s'appuie sur la multiplication des accords d'entreprise introduisant la flexibilité des horaires pour justifier la nécessité d'une loi-cadre qui évite qu'on fasse n'importe quoi. Encore faut-il remarquer que si ce type d'accord a pu être signé dans un certain nombre d'entreprises (autant d'ailleurs avec des sections C.G.T. ou F.O. que C.F.D.T.), c'est en général avec des contreparties autrement plus importantes pour les salariés : semaine de 36 heures, voire de 35 heures, service de 24 heures sur le week-end, tout cela payé 40 heures en échange d'une modulation annuelle.

Voilà qui devrait inciter la C.F.D.T. à réclamer beaucoup plus. Voilà qui démontre aussi que l'intervention du gouvernement par voie législative vise avant tout à imposer un cadre restrictif qui permettent aux patrons d'avoir leur flexibilité à moindre coût si on laissait se développer le mouvement pour le jour des négociations contractuelles. La C.F.D.T. s'en rend compte.

ALAIN SAUVAGE

Flexibilité ou arnaque « new wawe »

Il n'y a que les hibernés et les comâteux qui n'ont pas encore entendu ce mot-guimauve : « flexibilité ». A écouter les politiciens *new look* de l'horizon 2000, la flexibilité c'est la mère Denis, bonjour les fantasmes !

Après s'être cassé les dents il y a quelques mois lors des fameuses négociations sur la flexibilité (voir *Monde libertaire* n°572), le C.N.P.F. et ses amis politiques reviennent sur scène, le mors aux dents. Dans cette course à la flexibilité, la France est loin du peloton de tête à l'échelon européen comme le titre le dossier de *L'Usine nouvelle* du 3 octobre 1985. Mais la France peut compter sur le gouvernement car le 20 novembre au conseil des ministres, ces messieurs et dames faisaient le point sur ce dossier après avoir consulté les syndicats.

Fabius, esthète sans virilité, qui a toutes les coquetteries de la haute bourgeoisie faisandée, est prêt à en découdre avec tous les « ringards », les « utopistes » qui n'auraient pas encore compris les nécessités de la crise. Non, mais ! La carrière politique de ce duelliste mondain se termine comme elle a commencé : dans le giron de la bourgeoisie. L'ironie dialectique de l'histoire a fait de ce dilettante un chef de file. Il est bien à sa place pour le rôle que la bourgeoisie lui assigne. Il n'est pas homme d'action et n'était pas capable d'être le chef d'un grand parti de combat pour la droite. Sa mission historique, c'est de « sophistiquer » la pensée révolutionnaire et de tenter de châtrer l'action des travailleurs. C'est « l'évêque du dehors » chargé de prêcher parmi les masses infidèles. Et il prêche, il prêche...

Le rapport Taddéi

Ce philtre freudien pour agités du « bocal » présente dans son étude les avantages et les difficultés de l'aménagement du temps de travail, ainsi que ses retombées économiques et sociales, et par là même ses difficultés d'application.

Le rapport énonce trois effets qui justifient une grande durée d'utilisation du capital.

L'effet de capacité : « Au total, la durée d'utilisation des équipements est un paramètre important pour suivre en souplesse les fluctuations de la demande

en réduisant les coûts de production et de stockage. »

L'effet de compétitivité : « Dans la grande majorité des situations concrètes actuelles, en une époque de progrès techniques (et donc d'obsolescence) rapide, on peut pratiquement considérer que le coût d'usage d'un équipement est inversement proportionnel à sa durée d'utilisation. Argument de taille pour les entreprises les plus capitalistiques (travail en semi-continu ou continu le plus répandu). »

L'effet de rentabilité : « Conséquence des deux effets précédents : l'augmentation des capacités et des débouchés, liée à la baisse des coûts de production, améliore à l'évidence la rentabilité financière de l'entreprise (...) Deux choix possibles : « ou bien maintenir le taux de profit en baissant les prix et les taux de marge (je me marre !) mais en accroissant ses parts du marché ; ou bien maintenir les taux de marge et donc le prix (ah bon, tiens, tiens !) et ainsi augmenter son taux de profit à débouchés constants. » Mais, bon sang, c'est bien sûr !

Les obstacles

Le premier obstacle à une plus grande durée d'utilisation du capital est l'insuffisance des débouchés : « Toute future entreprise, sectorielle ou globale, se heurtera vite comme en 1981 et 1982 à des capacités insuffisantes, du fait de la faiblesse décennale de l'investissement, si les réorganisations proposées n'ont pas été mises en place ou du moins préparées... »

Mais il y a aussi la baisse des prix qui profite à d'autres : « L'augmentation de la production profitera aux fournisseurs et au delà à tous ceux qui se situent en amont. L'augmentation de la masse salariale versée, grâce aux nouvelles embauches, se diffusera sur tous les marchés où les salariés dépendent. Une meilleure situation de l'emploi améliorera les comptes publics et sociaux, par réduction des indemnités de chômage versées mais surtout par augmentation des cotisations et impôts perçus. Une partie souvent importante des avantages obtenus ne reste pas dans l'entreprise. »

Autre obstacle : la rigidité du droit du travail. Le rapport indique « que le code du travail ne s'oppose

pas à ce que la semaine de travail commence le lundi à 0 h et se termine le samedi à 24 h. Les textes en vigueur autorisant la mise en place d'équipes successives, la seule rigidité est l'interdiction sur la plage horaire 22 h/5 h du matin et de faire travailler les femmes et les jeunes. Il existe des limites à une utilisation débridée de la main d'œuvre : travail de nuit des femmes et des jeunes, repos hebdomadaire obligatoire le dimanche (sauf exception) ou encore la durée maximale du temps de travail des salariés. Mais peut-on soutenir valablement que de tels garde-fous soient des obstacles irrémédiables à une meilleure ou une plus grande utilisation des équipements ? Certes pas. »

La proposition centrale de ce rapport consiste à conjuguer allongement de la durée d'utilisation des équipements et réduction du temps de travail.

Taddéi n'a pas, en tout cas, découvert l'eau chaude ; déjà en 1980, « Raymond-la-Science » lançait des esquisses sur ce sujet. Comparativement à toutes les autres propositions du C.N.P.F. et de l'opposition, ce rapport c'est du pipi de chat (quoi ?).

Si la crise du capitalisme est cyclique, à chaque étape interviennent des modifications structurelles qui amplifient les contradictions du capitalisme, mais sans en modifier les lois fondamentales et en particulier le profit. La flexibilité est une de ces modifications : multiplication des plages d'horaires, d'équipes de travail, de contrats à durée déterminée, travail précaire, temps partiel, annualisation de la durée du travail, liberté de licenciement, j'en passe et des meilleures...

En 1936, c'était la gauche et trois ans après la guerre. En 1981, c'était la gauche et trois ans après la flexibilité... faut dire qu'entre temps il y a eu Hiroshima, pas fou le capitalisme !

Engageons donc toutes nos forces et nos convictions afin que le rapport de force dans les entreprises soit conséquent et efficace, et fasse en sorte que tous ces alchimistes jettent leur potion magique aux oubliettes.

JACQUES FLORIS
Liaison Douai

Sources : « Liaisons sociales » n°116/85 du 14 octobre.

POUR ASSURER L'INDEPENDANCE DU « MONDE LIBERTAIRE », SOUSCRIVEZ...